

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024





RAPPORT D'ACTIVITÉ RÉALISÉ PAR L'UDAF DU VAR
MAI 2025

Crédit photos et illustrations : CANVA, IA Canva, Freepik

Notre rapport d'activité est établi conformément à l'article R 314-50 du code de l'action sociale et des familles.

SOMMAIRE

04

Édito

2024 en images

09

Présentation de l'Udaf

Un organisme officiel

Un réseau national

L'activité institutionnelle

L'Udaf présente dans les temps forts du département

15

Porte-parole des familles varoises

21

Un animateur de réseau associatif

25

Un porteur de services pour les familles

27 Les ressources humaines en 2024

29 Logement

32 Enfance et Parentalité

39 La gestion du budget familial

47 Accompagnement des vulnérabilités

59 Droit des familles

62 Dépendance, Santé et Handicap

L'année 2024 a été une année de transitions et de défis pour l'UDAF du Var, mais aussi une année de belles réalisations. Nous sommes fiers de partager avec vous les moments forts et les avancées qui ont marqué cette année avec :



Un nouveau Projet Institutionnel, fruit d'une mobilisation collective des forces vives du l'UDAF qui a permis de redéfinir nos orientations stratégiques et de renforcer notre engagement envers les familles et les personnes en situation de fragilité.



Un changement de Direction, qui s'inscrit dans la continuité.



Des défis à relever, notamment face aux contraintes budgétaires : comme beaucoup d'organisations, les contraintes financières mettent à l'épreuve notre capacité à pérenniser certaines de nos activités mais nous nous efforçons de faire preuve de résilience et de créativité pour continuer à répondre au mieux aux besoins des familles.



L'installation de notre **Comité Local de Développement Associatif en 2024**, constitue une avancée majeure pour le dynamisme et l'animation de la vie associative, véritable ciment de notre réseau familial.



De belles réalisations comme :

- L'ouverture de notre premier Habitat Inclusif pour 6 Séniors à Garéoult, fruit de partenariats et de la co-construction avec les habitants qui mettent en oeuvre ensemble leur projet de vie sociale et partagée,
- L'ouverture de la première garderie solidaire du Var, là encore entièrement co-construite avec les familles pour répondre au mieux à leurs attentes et besoins,
- La valorisation du travail mené depuis 2 années par le service de parrainage de proximité avec la signature des premières conventions de parrainage,
- Des résultats très positifs de l'évaluation de nos deux services Protection Juridique des Maîtres et Délégué aux Prestations Familiales. Une mention spéciale a été accordée à la participation des personnes accompagnées au fonctionnement de nos services, témoignant de notre engagement en faveur de la valorisation de la parole des personnes que nous accompagnons.

Ces réalisations témoignent de l'implication et l'attachement de nos professionnels et bénévoles aux valeurs et missions de l'UDAF qui sont les piliers de notre réussite. Leur attachement à notre Institution et leur engagement envers les familles et les personnes accompagnées sont une source de motivation pour nous tous.

UNIS POUR LES FAMILLES



2024 EN IMAGES



12 janvier 2024

Présentation des vœux du Président,
Régis LEFEBVRE



28 février 2024

Goûter des enfants organisé par le
Parrainage de proximité



17 avril 2024

Quinzaine des Familles organisée à Le Val



19 avril 2024

Quinzaine des Familles organisée à
La Seyne-sur-Mer



24 mai 2024

Dans le cadre du Point Conseil Budget,
Bérénice ASTOLFI a mené une action au sein
de l'association Femmes dans la cité



01 juin 2024

Assemblée Générale de l'Udaf, se déroulant au
sein de l'Espace Pierre Bel à La Valette-du-Var



18 juin 2024

Départ en retraite de la Directrice Sylvie RAMBERT



01 juillet 2024

Révision du Projet Institutionnel 2024-2029



07 septembre 2024

Représentation de l'UdaF et des services Parrainage de proximité, Famille Gouvernante et Garderie solidaire aux Forums des Associations de Brignoles, La Seyne-sur-Mer et Solliès-Pont



05 octobre 2024

Participation au Forum des aidants de l'armée



08 octobre 2024

Réunion générale des services



12 novembre 2024

Signature de la Convention entre le Parrainage de proximité et la Mairie d'Ollioules



16 novembre 2024

Portes ouvertes de la Garderie solidaire



07 décembre 2024

Ouverture officielle de la Garderie solidaire

PRÉSENTATION

de l'Udaf

Solidarité
Universalisme
Confidentialité Éthique Familles
Écoute
Tolérance
Bientraitance Ouverture
Engagement Démocratie
Respect Pluralisme
Adaptabilité

UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
RÉFÉRENT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
PORTEUR DE SERVICES POUR LES FAMILLES
ANIMATEUR DE RÉSEAU ASSOCIATIF

UN ORGANISME OFFICIEL



#MERCIPOURLESFAMILLES

En décembre, le mouvement familial célèbre **ses bénévoles**



Chaque jour partout en France, l'UNAF, les UDAF et les URAF représentent et défendent les intérêts de l'ensemble des familles.

L'UDAF (Union départementale des Associations Familiales) du Var est une institution officielle chargée d'assurer la défense et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics. L'UDAF développe et gère de nombreux services aux familles et aux personnes vulnérables.

L'UDAF a le statut d'association Loi 1901.

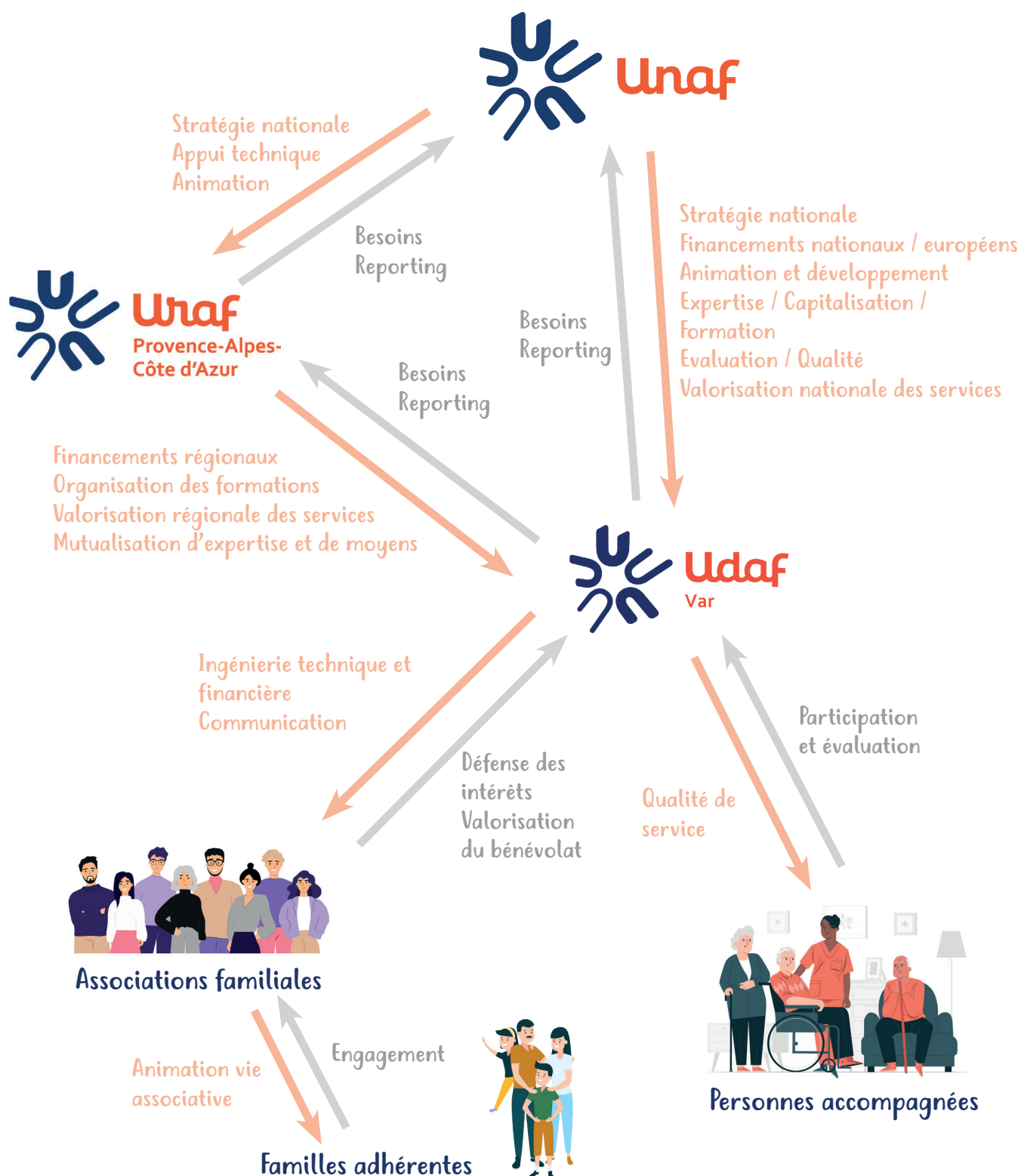
4 Missions pour améliorer la vie des familles

L'UDAF est habilitée par la Loi à :

- Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer des délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'État, le Département, la Commune.
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.
- Ester en justice, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, pour toute action civile de défense des intérêts moraux et matériels des familles.

UN RÉSEAU NATIONAL

L'UDAF du Var s'inscrit pleinement dans le réseau familial qui s'engage en matière de politique familiale aussi bien que dans le portage de services ou d'actions au profit des familles.



L'ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE

Le Conseil d'administration

Les instances de travail

L'UDAF s'est dotée de plusieurs commissions qui préparent les travaux du Conseil d'Administration et lui formulent des avis.

La Commission financière s'est réunie à deux reprises en avril et en octobre, respectivement pour étudier l'arrêté des comptes 2023 et le budget prévisionnel 2025.

La Commission de contrôle s'est réunie à 3 reprises en février, octobre et décembre.

La Commission des services, chargée de suivre l'évolution et la bonne marche de l'ensemble des services, s'est réunie une fois le 28 novembre 2024. Cette réunion a été consacrée à :

- Un retour sur les évaluations des services PJM et DPF,
- Analyse des plaintes/réclamations et événements indésirables,
- Révision du projet de service PJM : présentation du travail en cours sur les indicateurs de complexité et méthodologie).

La Conférence des mouvements s'est réunie en avril 2024 dans le cadre des travaux d'actualisation du Projet Institutionnel.

Le Comité Local de Développement Associatif (CLDA) a été installé en 2024, son rôle est de :

- Concevoir, animer, piloter et suivre le Plan local de développement,
- Présenter l'UDAF à l'extérieur,
- Accompagner et soutenir les associations familiales adhérentes,
- Organiser des événements pour les associations, les familles,
- Collecter et relayer les informations sur l'actualité des associations familiales adhérentes,
- Informer le Conseil d'administration de l'UDAF et les services sur l'identité associative de l'UDAF et de son réseau.

Le CLDA s'est réuni à 3 reprises avec une réunion d'installation en mai. Ses travaux se sont ensuite poursuivis sur le second semestre.

Extraits de décisions et informations particulières

- Cette année, 2 associations ont été suspendues et 2 associations ont été agréées, ce qui a permis de maintenir à 33 le nombre d'associations adhérentes. Le nombre d'adhérents et de suffrages ont augmenté (+253 adhérents et +560 suffrages).

Le Bureau

Le Bureau est élu par le Conseil d'administration. Il s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2024, pour travailler en amont les sujets abordés en Conseil d'administration.



Président
Régis LEFEBVRE



Vice présidente
Jeannine GHIO



Secrétaire Général
François DEBATS



Trésorier
Pierre BONIFACIO



Trésorier adjoint
Claude ROLLANDIN



Membre
Sandrine NOVASIK



Membre
Amélie MATHIEU

Le Projet institutionnel 2024 - 2029 repose sur une élaboration collaborative avec la participation de l'Institution, professionnels de l'Udaf, familles et partenaires, à travers des questionnaires, des auditions et des groupes de travail.

A travers ce projet, l'UDAF du Var démontre son engagement au service de l'ensemble des familles varoises.

L'affirmation de valeurs : universalisme, famille, écoute, solidarité, éthique, engagement etc.

5 principes de gouvernance participative :

- Créer des synergies
- Aller vers
- Faire ensemble
- Évaluer
- Agir en complémentarité
- Communiquer

3 objectifs clés :

1) Renforcer le Mouvement familial

- Aller vers les familles et les associations pour mieux faire connaître et développer le mouvement familial,
- Dynamiser le réseau associatif par le soutien et les partenariats,
- Proposer une offre de services aux associations familiales adhérentes.

2) Porter la voix des familles

- Développer et structurer les représentations,
- Relayer les positions du réseau en matière de politique familiale.

3) Développer et gérer des services aux familles et aux personnes vulnérables

- Garantir l'efficacité de l'ensemble des services,
- Innover et co-construire pour répondre au plus près des besoins des familles et des personnes vulnérables,
- Accroître l'impact social du réseau des Associations Familiales.

L'UDAF PRÉSENTE DANS LES TEMPS FORTS DU DÉPARTEMENT

Le Président et les administrateurs assurent une présence et un travail collaboratif important auprès des Pouvoirs publics et administrations du département.

- Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) avec 4 comités de pilotage. Le 22 mai 2024 a eu lieu la signature officielle du SDSF pour 2024-2026.
- 2 groupes de travail sur le thème « Accompagner les publics vulnérables » ont été organisés.
- Dans le champ de la santé : participation à 3 séances plénières du Conseil Territorial de Santé (CTS) du Var, du plan régional santé environnement, 3 participations aux réunions du Conseil National de la Refondation Santé (CNRS) et 4 participations à la Commission de Coordination de l'Offre de Proximité Départementale (CCOPD).
- Rencontres avec la gouvernance de la CAF. Participation à 2 webinaires ; le premier sur l'orientation stratégique 2023 - 2027 et le second sur l'espace tuteur moral.

Les salariés, la direction et les collaborateurs ont également été présents :

- Rencontre CAF : lancement de l'appel à projet sur la parentalité.
- Webinaire surendettement : déroulé de procédure.

L'action en région : le dynamisme du réseau

3 réunions de Bureau, 3 Conseils d'administration, 1 AGO ont réuni les 5 UDAF de la région sur les aspects statutaires.

4 journées de formation pour les bénévoles : CAF et communication.

1 journée sur le thème du Développement associatif (et création du groupe de travail Développement associatif au sein de l'UDAF du Var).

1 journée sur l'Habitat Inclusif a également été organisée avec la participation de l'UNAF.

1 formation « Représentant des Usagers (RU) en avant » a eu lieu à Aix-en-Provence les 25 et 26 janvier, ainsi que le 13 mars 2024 par France Assos Santé.

Poursuite des groupes de travail inter UDAF et réunions de travail périodiques entre directeurs.

L'Udaf du Var :

porte-parole

des familles varoises



88
**MILITANTS
FAMILIAUX**

*représentent
l'Udaf dans*

64 **ORGANISMES**
60 **CCAS**
2 **CIAS**

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
RÉFÉRENT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
PORTEUR DE SERVICES POUR LES FAMILLES
ANIMATEUR DE RÉSEAU ASSOCIATIF

L'UDAF du Var intervient auprès des pouvoirs publics (Parlementaires, Conseil départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et coconstruire les politiques en faveur des familles.

Elle **représente et défend** les familles dans plus de 60 organismes départementaux, notamment :

Prestations – droits des familles : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS/CIAS).

Parentalité : Schémas Départementaux des Services aux Familles (SDSF), Comité départemental de soutien à la parentalité, Conseil de familles des pupilles...

Logement : Offices Publics de l'Habitat (OPH), Commission de médiation DALO, Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)...

Santé : Établissements de santé publics et privés, Conseil territorial de santé, France Assos Santé.

Économie - Consommation - Emploi

Commission d'examen des situations de surendettement

Philippe NAUTIN

Comité Local des Usagers du Var - Direction Générale des Impôts - collège particuliers

Claude ROLLANDIN

Comité des usagers du Var - Préfecture

Monique DULBECCO

DDFIP – Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires (CDIDTCA)

Monique DULBECCO - Claude ROLLANDIN

Mise en œuvre nouvelle réglementation relative aux diplômes dans le secteur funéraire - Préfecture du Var

Jean DONZEL - Vincent PAGNAC

Conseil d'Exploitation de la Ville de Hyères

Jean DONZEL - Régis LEFEBVRE

Éducation - Jeunesse - Numérique

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale - CDEN

Naziha SAFTI

CDEN - Comité de suivi des rythmes scolaires

Naziha SAFTI

Conseil Départemental de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative du Var (CDJSVA)

Christelle LECART



Santé - Handicap - Vieillesse

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Bénédictine LEGENVRE - Charlotte LAPIATE

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Marie-Hélène CHARLES - Thérèse FAIVRE - Bénédictine LEGENVRE - Hugues PIERRE - Alexandre AUBERT - Constance BAYON de LA TOUR - Barbara JULLIEN - Amélie MATHIEU

Caisse de Mutualité Sociale Agricole Provence Azur - Conseil départemental MSA Var

Laure FIL

Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA – Collège Personnes Agées

Annie MATHIVET - Amélie MATHIEU

CDU - Association Santé et Solidarité du Var - SSIAD HAD TOULON/BRIGNOLES

Annie MATHIVET

CDU - Centre de Gériatrie Beauséjour - HYÈRES

Christiane LECLERC

CDU - Centre Hospitalier Intercommunal TOULON / LA SEYNE-SUR-MER

François DEBATS

CDU - Centre Hospitalier Sainte Marguerite - HYÈRES

François DEBATS

CDU - Centre Hospitalier de la Dracénie - DRAGUIGNAN

Bernadette MASSEL

CDU - Clinique du Cap d'Or – LA SEYNE-SUR-MER

Christian AUSSÉDAT

CDU - Clinique Les Espérèls - FIGANIÈRES

Bernadette MASSEL

CDU - Clinique Les Trois Solliès – SOLLIÈS-TOUCAS

Annie MATHIVET

CDU - Clinique Saint Michel / Saint Vincent - TOULON

Monique DULBECCO

CDU - Polyclinique Les Fleurs - OLLIOULES

Monique DULBECCO - Michel BENARD

CDU - Polyclinique Notre dame de Draguignan
Bernadette MASSEL

CDU - Clinique Sainte Thérèse - LE BEAUSSET
Sandrine NOVASIK

CDU - Institut Médicalisé MAR VIVO -
LA SEYNE-SUR-MER
Nicole LOMPRÉ

CDU - Hôpital Saint-Roch - TOULON
Nicole LOMPRÉ

Comité départemental de prévention et de
lutte contre la maltraitance envers les adultes
vulnérables

Sylvie RAMBERT

Conseil Territorial de Santé du Var – ARS
François DEBATS

Conseil de surveillance dans les établissements
de santé Centre Hospitalier Intercommunal
TOULON - LA SEYNE-SUR-MER

Jeannine GHIO - François DEBATS

Centres Communaux et Intercommunaux
d'Action Sociale – CCAS/ CIAS

Habitat - Cadre de vie, environnement - Développement durable

Commission Consultative des Services Publics
Locaux de BRIGNOLES

François FIL

Commission Consultative des Services Publics de
TOULON-PROVENCE-MEDITERRANÉE

Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN

Commission Consultative des services publics
locaux de la ville de TOULON

Pierre BONIFACIO

Commission Consultative des services publics
locaux de la ville de LA SEYNE-SUR-MER

Anne-Marie CHARLET

Commission Consultative des services publics
locaux de la ville de LA VALETTE-DU-VAR

Jean-Yves LE CUNFF

Commission Consultative des Services Publics
Locaux – ESTÉREL CÔTE D'AZUR

Jeanne-Marie BOZZINI

Commission Consultative des Services Publics
Délégués – ESTÉREL CÔTE D'AZUR

Jeanne-Marie BOZZINI

Commission Consultative d'Elaboration et de
Suivi du Programme Local de Prévention des
Déchets Ménagers et Assimilés

Pierre BONIFACIO

Conseil de Développement Toulon Provence
Méditerranée - Collège 3 - Service au Public et
Vie Associative

Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN

Droit de la famille

Commission d'Agrément pour l'Adoption

Valérie RIOS - Annabelle CHORLAY

Commission Départementale d'Agrément MJPM
Sylvie RAMBERT

Commission de Sélection d'Appels à Projets So-
ciaux et Médico-sociaux - Conseil départemental
Direction Enfance

Régis LEFEBVRE

Conseil de Famille des Pupilles de l'État

Valérie RIOS - Annabelle CHORLAY - Samantha BONAMY -
Didier GUERRINI

Observatoire Départemental de la Protection de
l'Enfance du Var

Régis LEFEBVRE, en qualité de Président de l'UDAF du Var

Habitat - Cadre de vie, logement

Association Départementale pour l'Information
sur le Logement (ADIL)

Claude ROLLANDIN

Association Le Toit (A.I.V.S.)

Claude ROLLANDIN

Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat
(ANAH)

Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN

Commission de Médiation DALO

Régis LEFEBVRE - Thérèse FAIVRE

Commission locale d'Amélioration de l'Habitat –
Draguignan (CLAH)

Martine RIQUELME

Commission spécialisée de coordination des actions
de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)

Office Public de l'Habitat (OPH) VAR HABITAT

Jeannine GHIO

OPH VAR HABITAT - Commission Attribution HLM

Jeannine GHIO

OPC Toulon Habitat Méditerranée (Office Public
Communal HLM Toulon) - Terres du Sud Habitat

Martine RIQUELME

SOLIHA VAR

Claude ROLLANDIN

Conférences Intercommunales du Logement :

- Dracénie Porte des Maures (DPVA)

Régis LEFEBVRE - Bernadette MASSEL

- Porte des Maures

Martine RIQUELME - Régis LEFEBVRE

Cohésion sociale - Vulnérabilités - Perte d'autonomie - Handicap

CRESS (Chambre Régionale des Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire) - Délégation Varoise

Régis LEFEBVRE

CIA - Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Régis LEFEBVRE

Commission Consultative de Retrait d'Agrément d'Accueillant Familial pour Personnes Âgées et Personnes Adultes Handicapées

Régis LEFEBVRE

60 CCAS

BANDOL - DALLA CORTE Monique

BARGEMON - SANTINI Valérie

BELGENTIER - FERNANDEZ Carine

BORMES-LES-MIMOSAS - ROUQUEROL François

BRIGNOLES - FIL François

CAMPS-LA-SOURCE - SOULIER Sarah

CARNOULES - GENETIAUX Cécile

COGOLIN - JOSEPH Jean-Yves

CORRENS - LATZ Anne

DRAGUIGNAN - AUBERT Alexandre

ÉVENOS - CABOS-DUHAMEL Cindy

FAYENCE - CASSERI Nora

FIGANIÈRES - QUERTIGNIEZ Danièle

FLAYOSC - ALLIONE Laëtitia

FORCALQUEIRET - MAUCORT Annie

FOX-AMPHOUX - FIL Sophie

FRÉJUS - BLESIIUS Françoise

GARÉOULT - DAMINETTE Evelyne

GASSIN - BONNANT Virginie

GRIMAUD - REBOUL Huguette

HYÈRES-LES-PALMIERS - COLLOMBAT Jeannine

LA CADIÈRE-D'AZUR - de BASTIER Laetitia

LA CRAU - ALLIAUME Anne

LA FARLÈDE - LEFEBVRE Régis

LA GARDE - GOLETTA Hélène

LA MOTTE - FAURET Françoise

LA SEYNE-SUR-MER - CHARLET Anne-Marie

LA VALETTE-DU-VAR - LE CUNFF Jean-Yves

LE BEAUSSET - JORRO Sophie

LE LAVANDOU - DUMONT Rosalba

LE PRADET - FAGES Martine

LE RAYOL-CANADEL - MONHARD Evelyne

LE REVEST-LES-EAUX - MASINI Pierrette

LE VAL - GERLA Anne-Louise

MAZAUGUES - TOURNIER Monique

MÉOUNES-LES-MONTRIEUX - BENDAMOUN Gilbert

OLLIOULES - REZE Hélène

PIERREFEU-DU-VAR - DEBATS François

PIGNANS - RABILLER Noël

PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME - RAGOT Lynda

PLAN DE LA TOUR - HUGOL Danielle

PUGET-SUR-ARGENS - VOURIOT Danièle

RAMATUELLE - GUIGUES Nivès

RIANS - MARTI Sonia

ROCBARON - LEGENVRE Bénédicte

SAINT-CYR-SUR-MER - de PISSY Marie-Odile

SAINT-MANDRIER - MAÏS Chantal

SAINT-RAPHAËL - BOZZINI Jeanne-Marie

SAINT-TROPEZ - REYNET Mireille

SAINTE-ANASTASIE - DECHAUX Servanne

SAINTE-MAXIME - LEPELTIER Gilbert

SALERNES - GOROCH Nathalie

SANARY-SUR-MER - NOVASIK Sandrine

SIX-FOURS-LES-PLAGES - ROBERT Sophie

SOLLIÈS-TOUCAS - ABRAM PEREIRA Sylvie

SOLLIÈS-VILLE - COURAND Annie

TOULON - LEFEBVRE Régis

TOURRETTES - LELUIN Stéphane

TOURVES - RICHARD Claudie

TRANS-EN-PROVENCE - JACQUOT Micheline

2 CIAS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU COMTÉ DE PROVENCE

FIL François

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU

ROLLANDIN Claude



L'Udaf du Var :

un animateur

de réseau associatif



*En 2024,
l'Udaf réunit*

4 519 FAMILLES

33 ASSOCIATIONS FAMILIALES

2 FÉDÉRATIONS

UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
RÉFÉRENT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
PORTEUR DE SERVICES POUR LES FAMILLES
ANIMATEUR DE RÉSEAU ASSOCIATIF

L'UDAF 83 anime le réseau et soutient ses 33 associations familiales adhérentes.

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, informations, santé, consommation, budget...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont plus de 4 500 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.

2 Fédérations

• FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (AFC) DU VAR

Président : Bertrand d'ESPARRON

Siège social : LA GARDE

AFC 83

• FAMILLES RURALES - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU VAR

Président : Guy FASANINO

Siège social : GARÉOULT



• ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE MÉOUNES

34 Familles - 65 Suffrages

Présidente : Guy FASANINO

Siège social : MÉOUNES-LÈS-MONTRIEUX



• FAMILLES RURALES - OR.GE.CO.83

8 Familles - 12 Suffrages

Président : Joseph DHO

Siège social : TOULON



• FAMILLE ET TENDRESSE

11 Familles - 22 Suffrages

Président : Pierre VIEUVILLE

Siège social : LA GARDE



33 Membres associatifs

Les mouvements à but général

• ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE TOULON

281 Familles - 1 106 Suffrages

Présidente : Hedwige DE REBOUL

Siège social : TOULON



• ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE DRAGUIGNAN ET DU HAUT VAR

71 Familles - 425 Suffrages

Président : Clément de TOULMON

Siège social : DRAGUIGNAN



• ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE FRÉJUS / SAINT-RAPHAËL

9 Familles - 18 Suffrages

Présidente : Danièle LOMBARD

Siège social : SAINT-RAPHAËL



• ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DU PAYS HYEROIS

6 Familles - 12 Suffrages

Président : Philipp CURRIER

Siège social : HYÈRES



• ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE DU VAR (AFL) TRANSITION

1 801 Familles - 5 265 Suffrages

Président : Philippe GARCIA

Siège social : TOULON



• UNION DES FAMILLES LAÏQUES (UFAL) DE TOULON

50 Familles - 115 Suffrages

Président : Christophe HASER

Siège social : TOULON



• FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE GARÉOULT

129 Familles - 231 Suffrages

Présidente : Sarah SOULIER

Siège social : GARÉOULT



Les mouvements à but spécifique

• APF FRANCE HANDICAP - DÉLÉGATION DU VAR

22 Familles - 44 Suffrages

Directeur territorial des actions associatives :

Olivier KHOUBERTMAN

Siège social : LA GARDE



• ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE (ADMFF)

3 Familles - 4 Suffrages

Président : Jacques PERRONEAUD

Siège social : LA GARDE



Médaille de la Famille Française

• ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION (EFA) DU VAR

58 Familles - 152 Suffrages

Présidente : Emilie LAUVERGEAT

Siège social : LA GARDE



• JUMEAUX ET PLUS, ASSOCIATION 83

32 Familles - 161 Suffrages

Présidente : Barbara JULLIEN

Siège social : TOULON



• UMANE

241 Familles - 582 Suffrages

Présidente : Thérèse FORLI

Siège social : LA VALETTE-DU-VAR



Les mouvements non fédérés ou indépendants

• ASSOCIATION FAMILIALE DE BELGENTIER

32 Familles - 86 Suffrages
Présidente : Tiffany CASTEL
Siège social : BELGENTIER



• ASSOCIATION FAMILIALE DE COGOLIN

74 Familles - 221 Suffrages
Présidente : Patrick HERMIER
Siège social : COGOLIN



• ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CROIX-VALMER

23 Familles - 44 Suffrages
Présidente : Evelyne MONS
Siège social : LA CROIX-VALMER

• ASSOCIATION DE FAMILLES DELA SEYNE

24 Familles - 42 Suffrages
Présidente : Anne-Marie CHARLET
Siège social : LA SEYNE-SUR-MER

• ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT-TROPEZ

38 Familles - 78 Suffrages
Présidente : Nivès GUIGUES
Siège social : SAINT-TROPEZ

• ASSOCIATION FAMILIALE TOULONNAISE (AFT)

165 Familles - 409 Suffrages
Présidente : Monique DULBECCO
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION FAMILIALE DE LA VALETTE

50 Familles - 70 Suffrages
Président : Marcelle FAUNY
Siège social : LA VALETTE-DU-VAR

• ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP) 83

257 Familles - 881 Suffrages
Présidente : Armelle RAULT
Siège social : DRAGUIGNAN



• ASSOCIATION LES AMIS DE L'HOREB - UDV

22 Familles - 40 Suffrages
Présidente : Anne PUNGIER
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION NATIONALE POUR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES (ANPEIP) RÉGION PROVENCE

19 Familles - 65 Suffrages
Présidente : Sandrine PONS
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS (AFTC) DU VAR

15 Familles - 35 Suffrages
Président : Emeric GUILLERMOU
Siège social : HYÈRES



• ASSOCIATION FAMILIALE PLATEAU DE L'ISSELE

17 Familles - 31 Suffrages
Présidente : Dominique CHRISTOPHE
Siège social : ROCBARON

• CITEZ DES TALENTS

93 Familles - 223 Suffrages
Présidente : Naziha SAFTI
Siège social : LA SEYNE-SUR-MER



• ASSOCIATION LES PIT'CHOUNS

28 Familles - 91 Suffrages
Présidente : Marie LAMAZE-GALLO
Siège social : SAINT-CYR-SUR-MER



• LES CHAPÎS-CHAPÔS

37 Familles - 125 Suffrages
Co-Présidentes : Sandrine NOVASIK et Audrey JEUNET
Siège social : LE BEAUSSET



• AMITIÉS CITÉ-UDV

656 Familles - 2 139 Suffrages
Président : Régis LEFEBVRE
Siège social : TOULON



• GRAINES DE PARENTS

142 Familles - 488 Suffrages
Présidente : Sonia MARTI
Siège social : RIAN



• AVENS

71 Familles - 198 Suffrages
Président : Christian BODIN
Siège social : TOULON



9 membres associés

• FRANCE ALZHEIMER VAR

Présidente : Arlette MARRONE
Siège social : TOULON



• CENTRE DE LIAISON DES ÉQUIPES DE RECHERCHES SUR L'AMOUR ET LA FAMILLE (CLER AMOUR ET FAMILLE)

Présidente : Géraldine VOLTZ
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE (ADEPAPE) DU VAR

Président : Marceau DELL'UNTO
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION VAROISE D'ACCUEIL FAMILIAL (AVAF)

Président : Michel GREGOIRE
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DU VAR

Présidente : Stéphanie LUDWIG
Siège social : TOULON



• BÉBÉS BONHEUR DU VAR

Présidente : Anne DELAGE
Siège social : LA GARDE

• MAISONS BETHLÉEM

Président : Xavier MAGNE
Siège social : TOULON



• ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION, LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE SUR L'AUTISME (AIDERA) VAR

Président : Didier PIATON
Siège social : LA GARDE



• FRANCE AVC 83

Présidente : Isabelle FLORENTIN
Siège social : LA VALETTE-DU-VAR



L'Udaf du Var : *un porteur de services* **pour les familles**

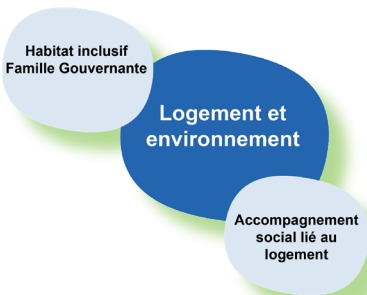


UNIS
POUR LES
FAMILLES

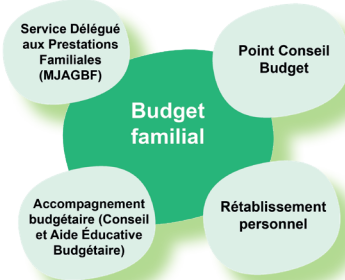
PORTE-PAROLE DES FAMILLES
RÉFÉRENT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
PORTEUR DE SERVICES POUR LES FAMILLES
ANIMATEUR DE RÉSEAU ASSOCIATIF

L'UDAF 83 **accueille, informe et accompagne** les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.
Ce sont ainsi 13 services qui leur sont proposés :

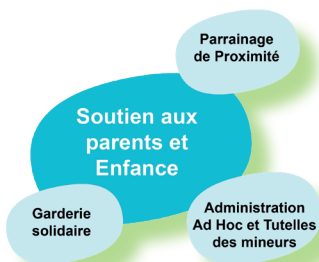
Être dans son logement



Maîtriser son budget



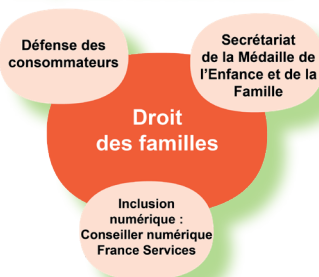
Être parent



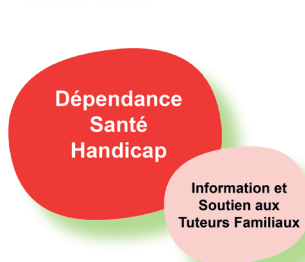
Être accompagné



Disposer de ses droits



Être aidant



ORGANIGRAMME - UDAF DU VAR



Président

DIRECTION
Directeur
Directeur Adjoint

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1 Assistante
3 Secrétaires

CHARGÉ DE PROJETS

1 Chargée de mission

1 Responsable SI et Accueil GED

SERVICE INFORMATIQUE

1 Technicien
1 Contrat pro

SERVICE ACCUEIL - GED

4 Secrétaires

1 Responsable Administratif et Financier

SERVICE GESTION

1 Assistante de gestion

SERVICE COMPTABILITÉ DES TIERS

7 Comptables tutélaires

PÔLE JURIDIQUE, IMMOBILIER ET FINANCIER

3 Juristes
2 Assistantes
1 Déléguée ISTF
2 Juristes PRP

SUPPORT MJPM

PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

MESURES MINEURS

HABITAT INCLUSIF FAMILLE GOUVERNANTE

1 Responsable
1 Coordinatrice
2 Animateurs

PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

1 Travailleur social
1 Psychologue

CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

1 Conseillère

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Tutelle, Curatelle ...

4 Responsables de Secteur

Siège Social LA GARDE

3 Services Domiciles

23 Délégués
13 Assistantes de mandataires
1 Secrétaire d'encadrement
2 Responsables préouvertures
1 Responsable fermetures

Siège Social LA GARDE

1 Service Hébergés

2 Délégués de mandataires
3 Assistantes de mandataires
1 Secrétaire d'encadrement

Antenne DRAGUIGNAN

1 Service Domiciles

6 Délégués de mandataires
3 Assistantes de mandataires
1 Secrétaire d'encadrement

PÔLE ÉDUCATIF

Aide à la gestion du Budget Familial

- Délégué aux Prestations Familiales
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- Mesure d'Accompagnement Judiciaire
- Conseil/Accompagnement Budgétaire (Point Conseil Budget, Action Éducative Budgétaire...)

2 Responsables de Secteur

Siège Social LA GARDE

5 Travailleurs sociaux
1 Assistante de mandataires
1 Point Conseil Budget

Antenne DRAGUIGNAN

2 Travailleurs sociaux
2 Assistantes de mandataires
1 Point Conseil Budget

LES RESSOURCES HUMAINES EN 2024



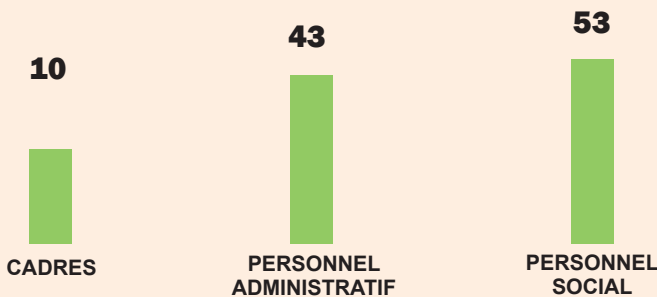
106

**COLLABORATEURS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

L'ÂGE MOYEN EST DE 45 ans

10 ans EN MOYENNE, DURÉE DE L'ANCIENNETÉ

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES AU 31.12.2024



Plus de 1 000 heures de formation continue –

- Certificat national de compétences Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs
- Bienveillance dans les mesures de protection
- Mise en place et animation d'une instance de réflexion éthique
- Prévention incendie
- Certification maître d'apprentissage/tuteur



Le service a procédé à :

10 embauches en CDI sur l'année :

- 3 Responsables de secteur
- 1 Responsable administratif et financier
- 5 Délégués MJPM (suite fin de contrat/démission/création de poste) ;
- 1 technicien informatique

13 embauches en CDD dans le cadre de remplacements de salariés absents

10 fins de CDI :

- 3 ruptures conventionnelles
- 3 démissions
- 1 fin de période d'essai
- 2 départ en retraite
- 1 décès

“ L'UDAF du Var est une association chaleureuse qui veille à la bonne prise de poste des nouveaux salariés. Mon arrivée s'est faite dans la bienveillance et l'écoute, avec un accompagnement adapté afin de veiller au bon suivi des personnes protégées. ”

Déléguée du mandataire
arrivée en juillet 2024

“ A mon arrivée au sein de l'UDAF en tant que responsable j'ai apprécié ce temps dédié au tutorat afin de prendre connaissance du fonctionnement, des outils supports existants et l'évaluation des besoins. La rigueur, l'organisation, l'écoute et la bienveillance sont des valeurs que j'ai vite repérées au sein de l'UDAF et qui ont été une condition de maintien à mon poste. Je note une expertise professionnelle, un engagement de l'ensemble des équipes dans l'intérêt des droits de la personne, de la réactivité, de la disponibilité et une réelle adaptabilité. La configuration des bureaux en open space a été pour moi un avantage en tant que nouvelle salariée afin de pouvoir échanger et confronter ma posture, cependant se pose la question de la confidentialité. Je remercie l'UDAF pour l'accueil et l'écoute que j'ai reçus à mon arrivée. ”

Responsable de secteur
arrivée en juin 2024

Une partie de la réunion générale du 08 octobre 2024 a été consacrée à la réalisation d'un team building ; il s'agit d'un ensemble d'activités organisées en dehors du cadre strictement professionnel.

Des activités sportives ont été proposées dont les objectifs étaient :

- Renforcer la cohésion d'équipe ; les activités proposées permettent de tisser des liens solides entre les membres, de mieux se connaître et de développer la confiance mutuelle,
- Améliorer la communication ; les défis et jeux collectifs encouragent l'écoute, l'échange et la résolution de problèmes en groupe,
- Motiver et valoriser les collaborateurs ; en récompensant les efforts collectifs, le team building contribue à la reconnaissance et à la valorisation des compétences de chacun,
- Favoriser l'intégration ; ces moments conviviaux facilitent l'intégration des nouveaux arrivants et l'inclusion de tous les profils.



Plus de **2 800** personnes ou familles accompagnées
par les services de l'UDAF 83 sur l'année

Activité / Services	Nombre de mesures ou suivis sur l'année	Evolution / activité au 31/12 n-1
Service Délégué aux Prestations Familiales (MJAGBF)	131	+ 26
Service Mandataire à la Protection des Majeurs	2 122	+ 17
Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)	144	+ 13
Assistance Educative Budgétaire et Accompagnement Social Lié au Logement (Marché ministère des armées et convention Action Logement)	46	- 11
Conseil & accompagnement budgétaire (Convention Mission Locale Var Estérel)	106	0
Points conseil budget	196	- 17
Administration ad hoc & tutelles mineurs	41	+ 15
Rétablissement personnel	23	- 13
Habitat Inclusif Famille Gouvernante	26	+ 6 places



LE DISPOSITIF D'HABITAT ACCOMPAGNÉ PARTAGÉ ET INSÉRÉ (HAPI)

Depuis 2010 quatre habitats ont été ouverts dans le Var pour des personnes en situation de handicap psychique et en 2024 un habitat a été ouvert pour personnes âgées à Garéoult.

Les personnes vivent dans de petites colocations. Chaque habitant a sa chambre personnelle et des intervenants les accompagnent si besoin pour la gestion du quotidien et leur proposent des activités en fonction de leurs souhaits et de leurs capacités.

HABITAT ACCOMPAGNÉ PARTAGÉ ET INSÉRÉ (H.A.P.I.)

FAMILLE GOUVERNANTE PERSONNES AGÉES

HABITAT :

Permettre l'accès à un logement sécurisant, adapté, confortable et accessible financièrement.

ACCOMPAGNÉ :

Accompagnement sur-mesure pris en charge financièrement par le Département (animation, mise en lien si nécessaire avec des soignants).

PARTAGÉ :

Liens et solidarité entre habitants.

INSÉRÉ :

Intégration à la vie de leur commune, accès aux droits, état de santé et autonomie préservés.

Les avantages de ce dispositif sont nombreux pour les colocataires :

- Un logement à taille familiale : sécurisé et adapté à l'état de santé de ceux qui y habitent et à proximité de tous les services et commerces.
- Un logement durable : les personnes sont chez elles et peuvent y rester aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Nous les accompagnons dans leur parcours de vie en fonction de leurs besoins et de leurs choix.
- Chacun conserve son indépendance et son pouvoir de décision. Ensemble, les habitants organisent leur colocation, nous les aidons à construire leur projet de vie sociale et partagée.
- Grâce à l'Aide à la Vie Partagée et à la mutualisation des coûts (loyer, charges, dépenses d'énergie, alimentation...), le dispositif est très avantageux financièrement à la fois pour les personnes et pour la société.
- Grâce à l'accompagnement des différents intervenants (gouvernants, animateurs, personnel médical et paramédical), les habitants participent aux activités de leurs choix, ils sont intégrés dans leur quartier, et actifs dans la vie locale et citoyenne.
- Leur état de santé s'en trouve préservé et amélioré.



L'équipe est composée d'un responsable du service, une coordinatrice et de deux animateurs.

Les animateurs interviennent deux journées par semaine dans chaque habitat pour organiser les activités choisies par les habitants et la coordinatrice veille au bien-être de chacun.

L'entente dans l'équipe est excellente et la bonne humeur des animateurs est contagieuse quand ils sont auprès des habitants !

Les habitats pour personnes en situation de handicap psychique

Grâce à la mise en commun des ressources et des aides, les colocataires peuvent bénéficier d'interventions à domicile pour l'accompagnement à l'entretien du logement, les courses, les repas, les accompagnements aux rendez-vous médicaux et favoriser les liens sociaux. Les personnes peuvent rester autant de temps qu'elles le désirent et nous les accompagnons dans leur projet personnel.

L'année 2024 a été une année riche en événements festifs et conviviaux mais aussi en émotions et en démarches citoyennes. Ainsi, accompagnés par les animateurs, les habitants ont pu fabriquer eux-même des savons et les présenter sur des stands, aller voir les avions à l'aérodrome de Cuers, s'initier aux gestes qui sauvent, faire du karting, partir en camping avec les habitants de tous nos habitats inclusifs, jouer à des lotos et être émus de gagner pour la première fois de leur vie...



Exposition de savons



Aérodrome



Le frisson du karting



Un loto mémorable

	Le VAL	SAINT-MAXIMIN	TOULON	SOLLIÈS-PONT
Anné d'ouverture	2010	2015	2022	2023
Nombre de places	6	5	6	6
Nombre d'habitants depuis l'ouverture du logement	30	19	9	8
Taux d'occupation en 2024	95,50 %	98,14 %	99,50 %	99,20 %
Taux de réhospitalisation en psychiatrie en 2024	2,37 %	2,62 %	0 %	0,50%

L'ouverture du 1^{er} habitat inclusif en colocation pour seniors dans le Var

Les personnes âgées et les partenaires de Garéoult ont participé à de nombreuses réunions pour coconstruire le projet et faire connaissance en vue d'une cohabitation harmonieuse.

Ainsi l'installation en toute sérénité s'est faite en février 2024, dans des logements confortables et accessibles financièrement. Les habitants peuvent compter sur la coordinatrice pour faciliter leurs démarches et favoriser la convivialité au sein de la communauté. Grâce à l'animateur, activités manuelles, bricolage, sorties culturelles, restaurant, sport sont au programme !



Des logements neufs à proximité du centre du village



Des activités et des moments conviviaux

Développement des projets

L'UDAF du Var est un membre particulièrement actif du réseau URAF et UNAF et a contribué à de nombreux groupes de travail en 2024 sur différentes thématiques : le modèle économique de l'Habitat Inclusif, l'animation et les fiches de poste des animateurs, les habitats seniors, le comité de développement de l'Habitat Inclusif, le service civique. De plus nous avons participé aux journées départementales de l'HI avec les autres porteurs de projet du Var.

L'UDAF du Var a eu le plaisir de fêter le premier anniversaire du logement de Solliès-Pont avec les habitants, les partenaires et les personnalités officielles locales.



De nouveaux projets d'habitats inclusifs sont en cours :

- Des réunions de co-construction et beaucoup de communication ont été entreprises en vue de l'ouverture de nouveaux habitats inclusifs pour les seniors de Solliès-Pont et pour les seniors de La Seyne.
- De plus l'année 2024 a été également consacrée à une étude de faisabilité pour un projet HAPI en faveur des mères isolées.

Participation à l'étude nationale d'HAPI sur la mesure d'impact social des Habitats Inclusifs

Dans un souci constant d'amélioration, nous soumettons des questionnaires d'évaluation de nos habitats inclusifs aux habitants et aux intervenants.

En 2024 l'UDAF du Var a été retenue pour participer à une étude nationale d'impact social des habitats inclusifs. La totalité des habitants déclarent se sentir bien et en sécurité dans leur logement, qu'intégrer cet habitat les aide à faire partie d'un groupe qui veille les uns sur les autres et qui les aide à se maintenir en bonne santé. Les points négatifs sont minimes et repris ensuite avec les habitants pour trouver des solutions.

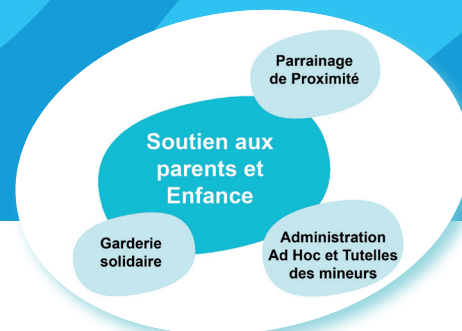
“ Je me sens à l'aise. ”

“ Je suis bien avec les colocataires. ”

Témoignage des habitants

“ On discute entre nous, on parle et on rigole. ”

“ L'animatrice a beaucoup d'énergie, je trouve cela vraiment sympa ! ”



LA GARDERIE SOLIDAIRE

La genèse

Nos dispositifs de répit parental dans le Var trouvent leurs origines dans la nécessité de soutenir les familles fragilisées et de prévenir les fractures familiales.

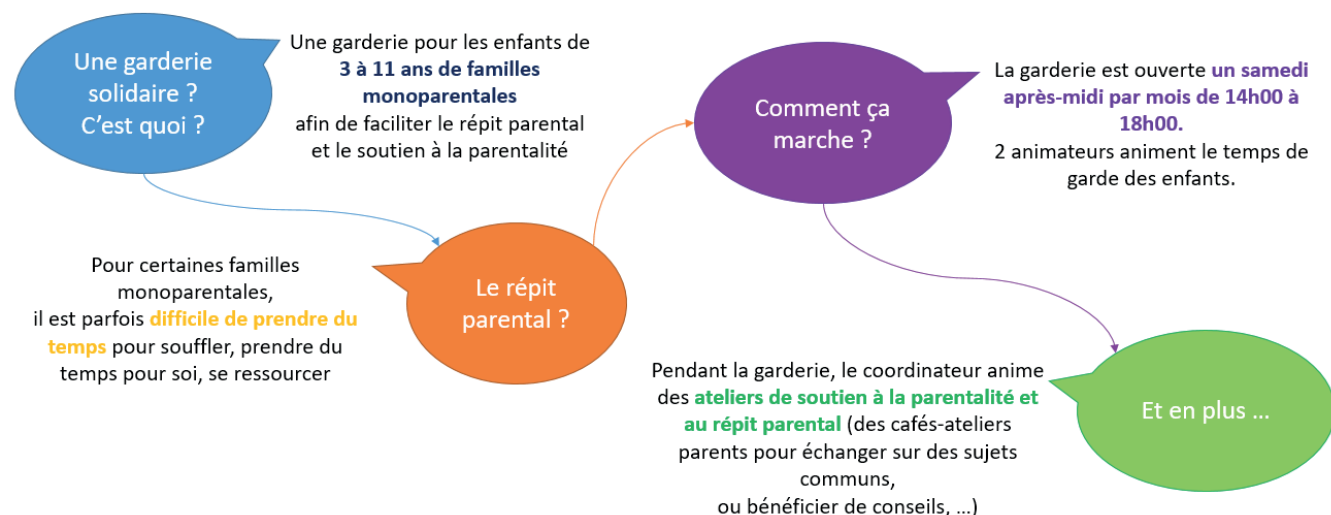
Pour les familles, la charge quotidienne peut être épuisante, tant sur le plan physique que psychologique. En effet, les parents doivent souvent jongler entre éducation, emploi, démarches administratives et la gestion des besoins spécifiques de leurs enfants, tout en maintenant un équilibre familial et personnel.

Ce besoin de répit parental a aussi été repéré sur le terrain, et il est souligné par les familles que nous accompagnons plus particulièrement dans le cadre d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (protection de l'enfance). Nos associations familiales adhérentes à l'UDAF l'ont aussi mesuré sur les territoires varois et l'ont mis en avant lors de nos différentes instances. Ces associations ont un lien de proximité avec les familles (accueils et ateliers quotidiens avec les parents), ce qui permet de repérer des besoins et d'échanger sur les solutions pour y répondre.

L'UDAF 83 apporte donc des solutions ambitieuses et innovantes en faveur des familles. Elle développe depuis plusieurs années des actions sur le répit parental. Son premier projet date de 2022 avec l'ouverture du parrainage de proximité.

En 2023, nous avons maintenu nos actions dans ce sens et avons étudié la faisabilité d'un autre projet et l'avons développé en 2024 avec l'accord du conseil d'administration : la garderie solidaire.

La garderie solidaire



Le groupe de parents

Les parents « solos » (aussi bien des mères que des pères) sont les premiers acteurs de ce projet. Il nous semblait important de les associer et de les impliquer afin de : comprendre les besoins, échanger, poser des objectifs, et établir le projet de « garderie solidaire ».

La co-construction s'affiche aujourd'hui comme un principe incontournable de notre action permettant d'être au plus près des enjeux et des besoins.

Pour co-construire avec ces parents, nous avons organisé des temps d'échange et de travail une fois par mois. Nous avons pu mobiliser un groupe de 6 à 8 parents « solos ». Il s'agissait de femmes habitant sur le quartier de Berthe de La Seyne-sur-Mer. La plupart d'entre elles étaient très investies dans le projet.

Ce groupe de parents s'est mis en place en novembre 2023 et a perduré en 2024. Il est accueilli dans les locaux du Centre Social et Culturel Nelson Mandela à La Seyne-sur-Mer.

Il a permis :

- D'offrir aux parents d'être acteurs dans leur environnement,
- De renforcer leur participation aux instances des associations,
- De renforcer la confiance en eux,
- De favoriser les échanges d'expériences, le lien social, la solidarité,
- De développer la compétence à vivre ensemble pour favoriser la cohésion sociale et l'évaluation des besoins,
- De valoriser les parents,
- De sortir de l'isolement.

Au-delà des objectifs pour les parents, ce groupe de parents a permis ensemble :

- D'échanger sur les besoins et les difficultés des familles monoparentales à travers des discussions mais aussi à via un questionnaire diffusé auprès du public,
- De définir le projet/co-construire : la pertinence du projet sur un ou des territoires, les types d'enfants accueillis, les familles accueillies, le ou les lieux d'implantation, les modalités d'inscription, l'amplitude horaire etc.

L'ouverture

Le samedi 16 novembre 2024, la garderie solidaire a organisé son premier événement : un après-midi portes ouvertes au Centre Social et Culturel Nelson Mandela à La Seyne-sur-Mer.

Ce temps avait pour objectif de faire découvrir aux familles et aux partenaires ce nouveau dispositif, l'équipe et les locaux.

Quatre mères du groupe de co-construction étaient présentes. Elles ont participé aux échanges avec les partenaires et la presse. Elles ont valorisé la co-construction et l'intérêt du dispositif.

nice-matin

jeudi 5 décembre 2024

La garderie solidaire ouvrira ses portes samedi

Après une journée portes ouvertes de découverte le mois dernier (*Var-matin* du 12 novembre), la garderie solidaire mise sur pied par l'Union départementale des associations familiales (Udaf) du Var ouvrira officiellement ce samedi 7 décembre à 14 h dans les locaux du centre social et culturel Nelson-Mandela. Un samedi après-midi par mois, elle accueillera les enfants âgés de 3 à 11 ans, qui seront encadrés par des animateurs jeunesse.

« Accompagner les parents fragilisés »

Fabienne Rodeville, directrice de l'Udaf du Var, explique : « Notre but est d'offrir un répit parental. Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses et il n'est



C'est en collaboration avec certaines mamans du quartier que le projet a été monté. (Photo C. Go.)

aura aussi des instants de détente avec du yoga, ou autres. Mais si les parents souhaitent simplement rentrer chez eux faire une sieste ou s'offrir un moment avec des amis, il n'y aura aucune remarque de notre part. Nous souhaitons simplement soutenir et accompagner les parents fragilisés ou isolés ».

Le projet s'est fait en collaboration avec certaines mamans du quartier qui ont été interrogées sur leurs besoins et envies. La garderie solidaire est proposée aux résidents du quartier ainsi qu'aux autres habitants de la ville.

C. GO.

Ouverture officielle samedi 7 décembre de 14 h à 18 h, puis le samedi 11 janvier, le 1^{er} février, le 1^{er} mars, le 5 avril, le 17 mai et le samedi 14 juin. Tél. : 04.94.14.85.04. Mail : institution@udaf83.fr

Depuis cette date, la garderie est ouverte un samedi après-midi par mois.

Le samedi 7 décembre, nous avons accueilli 2 enfants de parents « solos ». Ces derniers ont participé à la co-construction.



Les évolutions à venir

1.

Asseoir des
finances
pérennes

2.

Élargir notre offre de service
et trouver des partenariats
pour répondre aux besoins
prégnants de tout parent qui
a besoin de répit dont
les parents d'enfants
en situation
de handicap

3.

Essaimer
sur d'autres
territoires pour
répondre aux
besoins des
familles

LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Le parrainage de proximité s'adresse à tous les enfants et adolescents : ceux qui vivent dans leur famille, ceux qui n'ont pas de lien régulier avec elle (éloignement, hospitalisation, difficultés familiales) et ceux qui sont privés de famille (pupilles de l'Etat). Les mineurs non accompagnés sont également concernés par le dispositif.

Défini comme « une relation affective aux effets durables », le parrainage de proximité s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité et de prévention. Il donne la possibilité à tout enfant ou adolescent de bénéficier de liens privilégiés avec un adulte et/ou une famille sur un temps suffisamment long pour permettre qu'une réelle relation affective se noue au-delà d'un cadre strictement familial.

Les parents qui y recourent y trouvent une possibilité de souffler, de trouver un peu de temps pour eux, mais aussi une attention particulière partagée sur l'évolution de leur enfant. Le parrain s'engage personnellement et bénévolement dans une place nouvelle, complémentaire à celle des parents et le cas échéant à celle des professionnels.



Cloé BERNARD, psychologue et Christophe BERSON, référent du service

Pour répondre aux objectifs, le service de parrainage de proximité met en place différentes actions :

- Rencontrer les partenaires et services intervenant autour de la parentalité afin de présenter ce nouveau dispositif dans le Var,
 - 53 actions de communication auprès de 550 professionnels menées en 2024.
- Organiser des temps collectifs pour présenter le dispositif auprès d'éventuels candidats,
 - 6 réunions d'information collective.
- Organiser des entretiens individuels auprès des candidats parrains et enfants/familles : le référent et la psychologue les rencontrent à plusieurs reprises afin d'évaluer leur projet et la faisabilité,
- Vérifier le dossier administratif des candidats (pièces justificatives obligatoires et notamment le casier judiciaire pour les personnes de plus de 13 ans, et le fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes),
- S'assurer des conditions d'accueil de l'enfant/jeune chez le parrain (visite à domicile),
- Présenter les candidatures lors du Comité de Sélection et de Suivi,
- Proposer les binômes parrains/enfants,
- Mettre en relation ces binômes,
- Suivre les parrainages : ils doivent être soutenus lors de la première année,
- Réaliser les bilans du parrainage avec les parrains et les enfants/familles à 3, 6 et 12 mois la première année,
- Organiser des événements festifs auprès des parrains et enfants/familles (deux fois/par an),
 - Goûter des enfants
 - Quinzaine des familles



Février : Goûter des enfants lors d'une après-midi festive

Avril : 2 événements dans le cadre de la Quinzaine des familles, organisée par la CAF du Var, à La Seyne-sur-Mer et au Val



CHIFFRES CLÉS DE 2024

- 53** Actions de communication auprès de 550 professionnels, 6 actions grand public (30 personnes), pour un total de 580 personnes
- 9** Réunions du Comité de Sélection et de Suivi
- 1** Comité de pilotage
- 7** Candidatures de Parrains / Marraines validées
- 18** Dossiers d'enfants étudiés
- 8** Mises en relation
- 3** Parrainages effectifs

Les partenariats, les travaux régionaux et nationaux

Enfance et Familles d'Adoption (EFA) et Les Apprentis d'Auteuil se sont associés dès le démarrage du service. Nous avons également mis en place d'autres partenariats, à titre d'exemples : Tous parrains, l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP), l'UNAPP, France Parrainages (visibilité du service ; participation au groupe de travail national, échanges de pratiques). L'association Collectif Varois des Associations de Protection de l'Enfance (COVAPE) a également été sollicitée et nous avons été invités à une réunion (12 participants). Afin de renforcer à la fois le partenariat et la promotion du service, nous avons communiqué dans la presse locale (Var matin, radio etc.). Un partenariat a été formalisé en novembre 2024 avec la Ville d'Ollioules pour promouvoir le service.

Les temps forts du service

Depuis son lancement fin 2022, le service a vu aboutir les actions engagées, concrétisées par la signature de trois conventions de parrainage.

“ Le parrainage, c’est une bonne manière de donner de son temps, il y a un vrai retour: découvrir quelqu’un, son univers, ça fait du bien à tout le monde dans cette relation, le parrain n’est pas un éducateur, la relation est détendue. ”

Témoignage d’un parrain

“ Je trouve que pour les jeunes c’est bien de trouver quelqu’un avec ils peuvent parler, ils peuvent se poser, faire des trucs qu’ils n’ont pas forcément l’habitude de faire ou simplement se poser et discuter, ça fait du bien ! ”

Témoignage d’un filleul

DÉCOUVREZ LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

PARRAINEZ UN ENFANT PRÈS DE CHEZ VOUS

Et si c'était vous ?

PARRAINER C'EST :

- Partager du temps** régulièrement avec un enfant, le temps d'un après-midi, d'un week-end, de vacances...
- Tisser un lien privilégié**, l'aider à grandir en lui apportant un soutien affectif et éducatif, favoriser son ouverture sur le monde, en l'épaulant avec bienveillance.
- Un engagement bénévole souple et accompagné** par une équipe de professionnels.
- Des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel**, basées sur la confiance.
- Pour toute personne prête à s'investir durablement** auprès d'un enfant.



EN SAVOIR PLUS

06.58.71.04.17
parrainagedeproximite@udaf83.fr
www.udaf83.fr



LES MESURES DE TUTELLE AUX BIENS ET LES ADMINISTRATIONS AD HOC AU BÉNÉFICE DES MINEURS

Tutelle aux biens des mineurs

La tutelle aux biens d'un mineur est une mesure de protection juridique mise en place lorsque les titulaires de l'autorité parentale ne peuvent plus exercer leurs fonctions (décès, retrait de l'autorité parentale, incapacité, etc.). Elle vise à protéger les intérêts patrimoniaux du mineur en assurant la gestion de ses biens par un tuteur désigné.

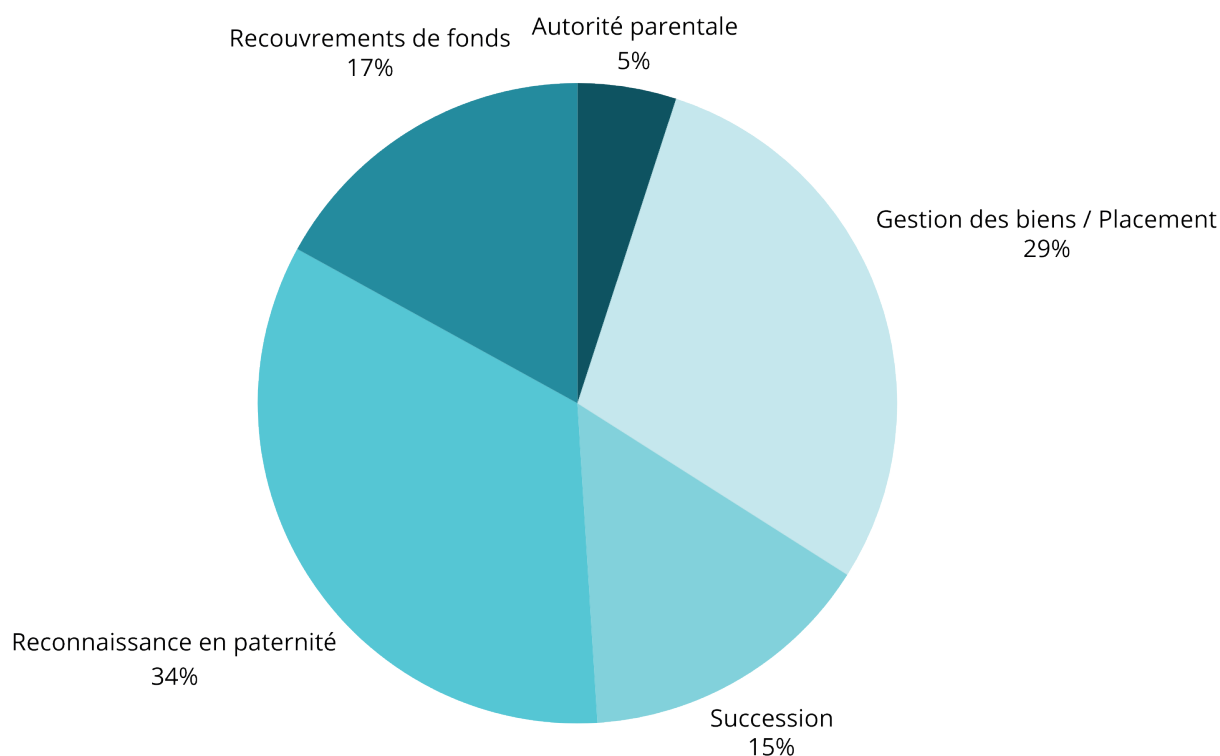
Cette mesure est encadrée par le juge des tutelles des mineurs. Le tuteur agit dans l'intérêt exclusif du mineur, sous contrôle judiciaire, notamment pour les actes de disposition importants (vente, donation, etc.).

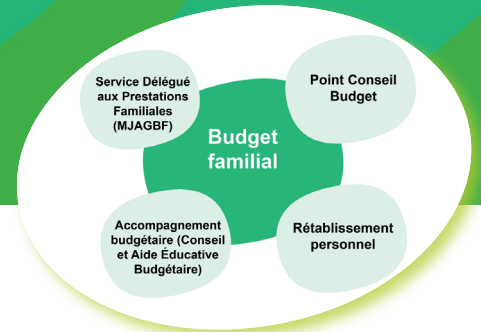
L'administration ad hoc au bénéfice des mineurs

L'administration ad hoc est une mesure de protection ponctuelle destinée à représenter un mineur dans un acte juridique déterminé, lorsque ses représentants légaux (parents ou tuteur) ne peuvent pas le faire en raison d'un conflit d'intérêts ou d'une impossibilité.

L'administrateur ad hoc est désigné par le juge (judiciaire ou administratif) pour agir dans l'intérêt exclusif du mineur, notamment dans des situations telles qu'une procédure judiciaire impliquant les parents, la gestion de dommages et intérêts, ou la signature d'un contrat.

Cette mesure est temporaire, limitée à l'objet pour lequel elle est prononcée, et cesse dès que l'acte est accompli ou la mission achevée.





LES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

Les Points Conseil Budget (PCB)

L'UDAF gère 2 Points Conseil Budget depuis la fin d'année 2020. En 2023, les 2 labels ont été renouvelés jusqu'en 2025.

Notre action se situe sur deux territoires :

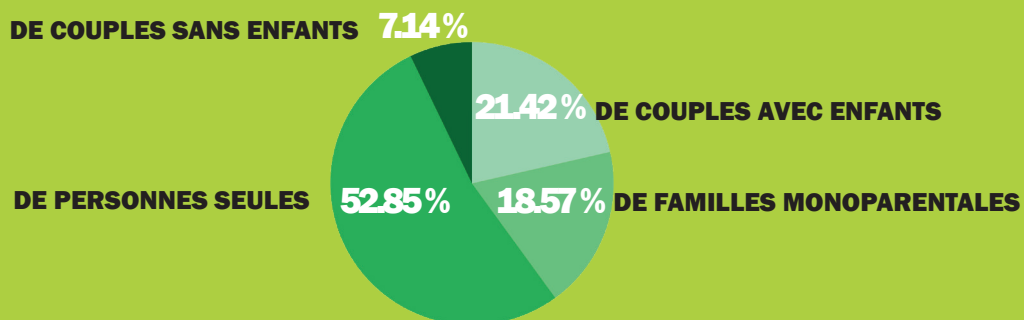
- Agglomération Var Estérel Méditerranée et la ville de Saint-Raphaël
- Agglomération Sud Sainte Baume et les villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer.

QUELQUES DONNÉES EN 2024

196 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS



238 ENTRETIENS RÉALISÉS



REVENUS MOYENS DES MÉNAGES **1 730 €**

POIDS DES DÉPENSES CONTRAINTES DANS LE BUDGET

55.08 % pour le loyer et les charges

10 % pour l'énergie

8 % concerne les frais d'assurance

DÉMARCHES PRINCIPALES RÉALISÉES

Accompagnement à la procédure de surendettement (montage et suivi)

PCB agglomération Var Estérel Méditerranée :

- 4 Permanences itinérantes par mois
- 1 atelier collectif sur le thème du budget auprès de :
 - La mission locale de Fréjus : 31 jeunes présents

PCB agglomération Sud Sainte Baume :

- 6 permanences itinérantes par mois
- 3 ateliers collectifs sur le thème du budget auprès de
 - Un chantier d'insertion d'Amitié cité : 4 personnes présentes
 - L'association "Femmes dans la cité" : 8 personnes présentes
 - Co-animation d'ateliers budget avec la Banque de France dans le cadre du SNU.

En 2024, les 2 PCB ont participé à plusieurs réunions partenariales pour faire connaître le dispositif de soutien.

Au niveau national, l'UDAF a maintenu sa participation au groupe de travail sur le modèle économique de l'accompagnement budgétaire ainsi qu'à la journée nationale du surendettement avec l'UNAF.

En fin d'année, l'UDAF s'est engagée à travailler avec l'UNAF sur les actions collectives. La chargée de mission participera à ces rencontres.



Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

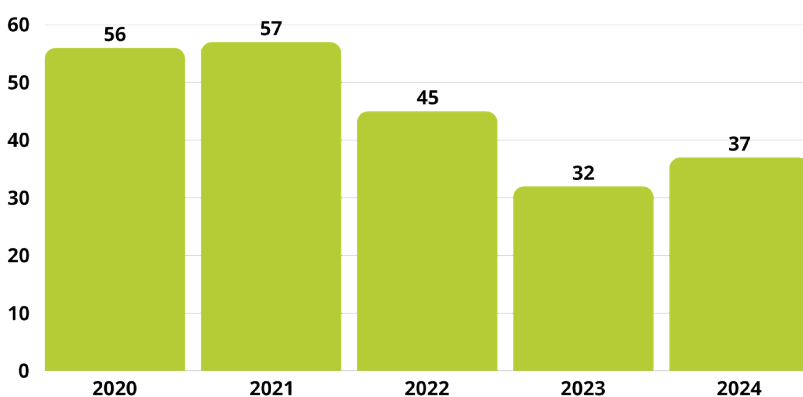
- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés

Logos: UDAF Var, UNAF, République Française, Département du Var, Agglomération Sud Sainte Baume, Agglomération Var Estérel Méditerranée.

1 marché public avec le Ministère des Armées

L'UDAF du Var est en charge de suivis en Assistance Éducative Budgétaire au profit de ressortissants civils et militaires actifs ou retraités dans le cadre d'un appel d'offres lancé en avril 2021 pour un début d'exécution en juin 2022, conclu pour une durée de 12 mois reconductible tacitement 2 fois dans la limite de 3 ans.

Évolution de l'activité de 2020 à 2024



37 PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE (+5)



Principales actions menées :

- ✱ Aide conseil à la gestion du budget : élaboration du budget, proposition d'outils...
- ✱ Aide et conseils à la gestion administrative
- ✱ Négociation avec les créanciers

1 partenariat avec le Rectorat de Nice

L'UDAF du Var a engagé un partenariat avec le Rectorat dans le domaine de l'accompagnement budgétaire depuis 2016.

Nous réalisons des prestations individuelles pour la prévention et le traitement de difficultés budgétaires au profit des agents de l'Éducation Nationale.

5 SUIVIS SUR L'ANNÉE

4 NOUVEAUX SUIVIS

3 FERMETURES

Le partenariat avec Action Logement Services



Action Logement Services et l'UDAF du Var ont renouvelé leur convention annuelle de partenariat dans le domaine de l'accompagnement des salariés en difficulté. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la convention cadre de partenariat signée en 2019 entre Action logement et l'UNAF qui a pour objet la création d'une chaîne partenariale permettant de structurer et d'accélérer le repérage des salariés en difficulté dans leur accès ou maintien dans le logement.

Dans ce cadre, les missions confiées à l'UDAF sont de **3** ordres :

- Diagnostic complémentaire,
- Accompagnement social lié au logement (accès ou maintien),
- Accompagnement Éducatif Budgétaire.

4 bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social lié au logement

55 ans Âge moyen

Durée moyenne des accompagnements **6 mois**

Principaux motifs d'intervention :
Dettes locatives, expulsions et recherches de logement



Le partenariat avec la Mission Locale

L'UDAF intervient depuis 2022 au sein de la Mission Locale pour conseiller et orienter les jeunes en matière de gestion de leur budget.

Une permanence hebdomadaire au cours de laquelle les conseillères budgétaires reçoivent 5 à 6 jeunes individuellement pour répondre à toutes leurs questions sur la gestion de l'argent.

Notre mission :

- Évaluer la situation budgétaire et administrative des jeunes
- Les soutenir dans leurs démarches : explication des documents (factures, relances d'huissiers), régularisation de dettes en intervenant auprès des créanciers pour négocier des aménagements de paiements, dossier de surendettement, aide aux demandes d'aides sociales.

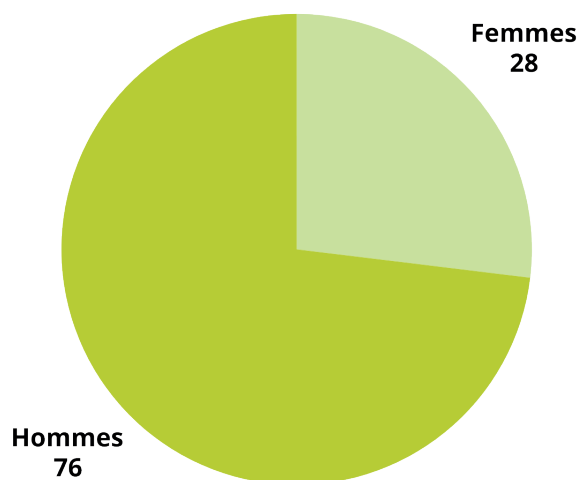
104 JEUNES CONCERNÉS

113 RENDEZ-VOUS

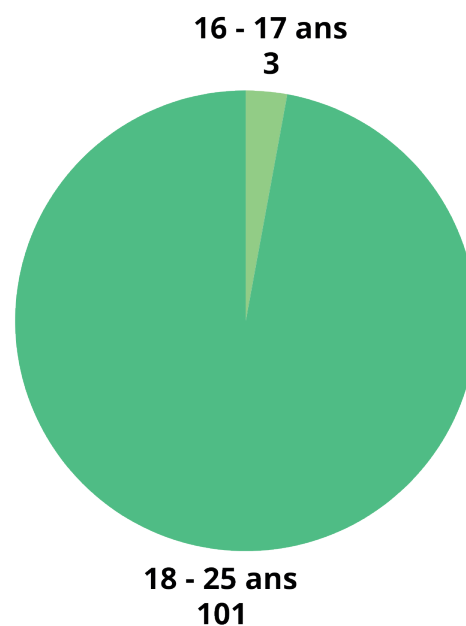
39 PERMANENCES



Répartition par sexe



Répartition par tranche d'âge



Besoins des jeunes :

- Demandes d'échéancier suite à des amendes,
- Médiation créancière à huissiers et créanciers pour 17 personnes,
- Information, montage et suivi de dossier de surendettement,
- Information sur le fonctionnement et les frais bancaires,
- Aide et information sur la déclaration de revenus.

Le + de l'année :

Un atelier collectif a été proposé sur les thèmes du budget, l'accès à un premier logement et le rôle des impôts.

27 PARTICIPANTS
80 % DE RETOUR POSITIF

« L'UDAF est vraiment complémentaire à la Mission Locale et nous permet de renforcer l'offre de service auprès des jeunes suivis par la Mission Locale Est Var ».

David DE OLIVEIRA, Directeur

Poursuite du partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

En milieu d'année 2023, l'UDAF a signé une convention partenariale avec le SPIP dans le cadre de l'expérimentation Label Qualité Probation 2023.

En 2024, ce label a été reconduit et nous avons donc poursuivi nos actions auprès des personnes détenues sur 3 établissements :

- Maison d'arrêt de Draguignan
- Centre Pénitentiaire de Toulon-La Farlède dont le quartier semi-liberté
- La Structure d'Accompagnement vers la Sortie de Toulon-La Farlède

Dans ce cadre, nous avons animé 9 actions de 4 séances autour de la connaissance de l'UDAF, ses services et ses associations familiales, de la gestion du budget, le budget lié au logement et les droits sociaux via le numérique.

“ J’ai apprécié qu’on réponde à mes questions. ”

“ J’ai aimé les vidéos sur les crédits, le budget. ”

“ J’ai pu récolter énormément d’informations sur les différents organismes que je ne connaissais pas. ”

Nous avons rencontré 158 personnes

“ Au départ, l’activité ne correspondait pas à mes attentes mais au fur et à mesure l’activité m’a été bénéfique, surtout le dernier avec le jeu du budget qui est très intéressant. ”

“ On a aimé la pédagogie de l’intervenante et le jeu à la fin du stage. ”

“ Le jeu de société est très instructif. ”

“ J’ai aimé le temps pris par les intervenants individuellement. ”

LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

L’objectif de la mesure

La Mesure Judiciaire d’Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) s’inscrit dans le champ de la protection de l’enfant au titre de l’assistance éducative. La mesure s’inscrit dans un maillage pluri professionnel qui intervient autour de cette mission, avec le même objectif :

Lorsque les prestations familiales [...] ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l’entretien, à la santé et à l’éducation des enfants et que l’accompagnement en économie sociale et familiale prévu à l’article L. 222-3 du code de l’action sociale et des familles n’apparaît pas suffisant, le juge des enfants peut ordonner qu’elles soient, en tout ou partie, versées à une personne physique ou morale qualifiée, dite « délégué aux prestations familiales ».

Ce délégué prend toutes décisions, en s’efforçant de recueillir l’adhésion des bénéficiaires [...] et de répondre aux besoins liés à l’entretien, à la santé et à l’éducation des enfants. À travers un accompagnement personnalisé, il s’agit d’apporter des conseils pratiques, des outils adaptés et un soutien dans la gestion quotidienne des dépenses, afin d’améliorer durablement la situation économique et sociale des familles concernées.



89 MESURES AU
31.12.2024



120 FAMILLES
ACCOMPAGNÉES
DANS L’ANNÉE (+24)



315 ENFANTS OUVRANT
DROIT AUX PRESTATIONS
FAMILIALES

627 446 € DE PRESTATIONS GÉRÉES

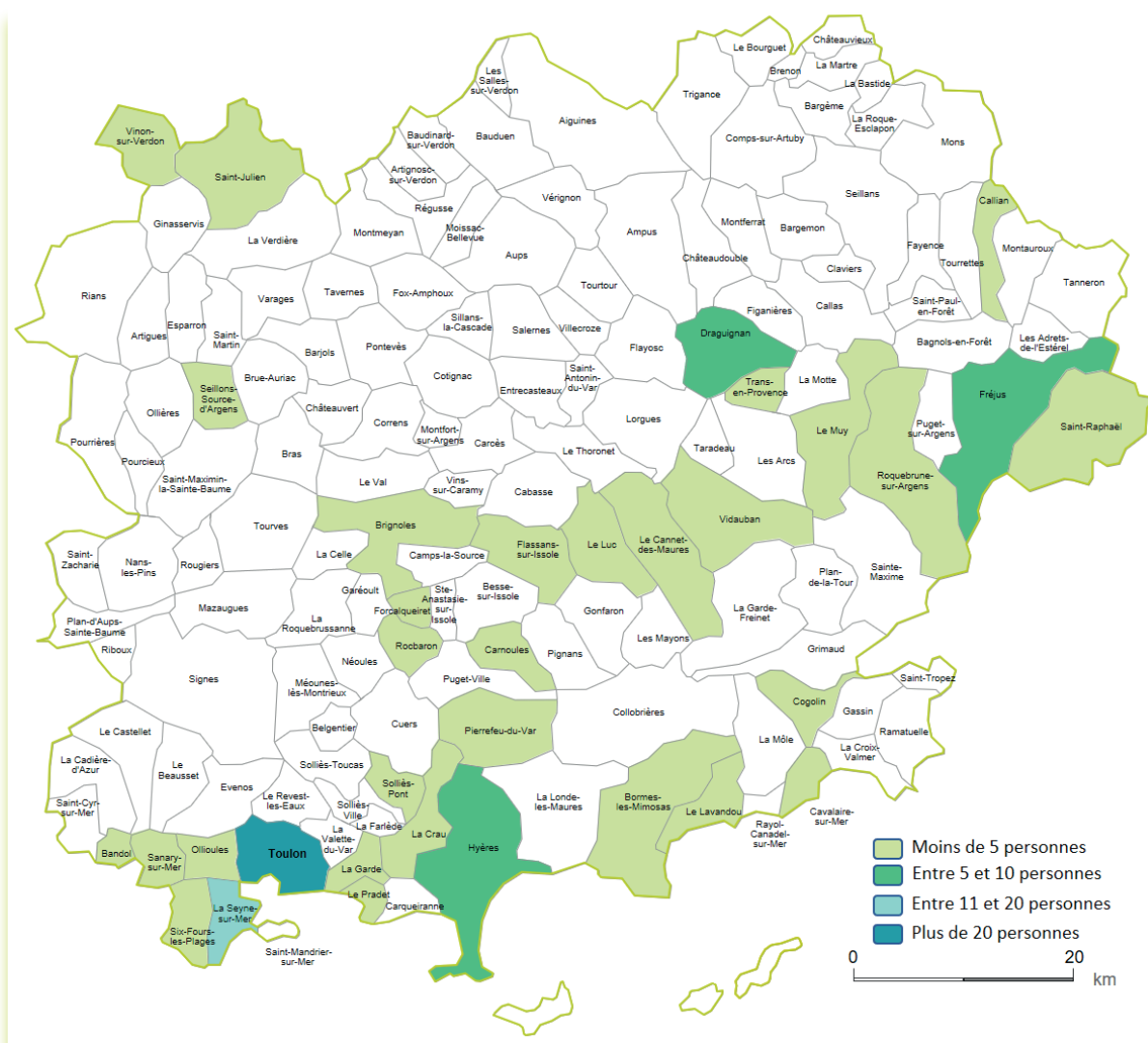
Les temps forts du service

 **La réalisation de l'évaluation du service** les 14, 15 et 16 mai 2024. Le rapport met en évidence un accompagnement dans un environnement bienveillant, garant du respect des droits, de la dignité et de l'intégrité des personnes. L'équipe veille activement à leur santé, leur autonomie et leur bien-être. Les projets d'accompagnement sont co-construits avec les personnes, en lien avec leurs attentes et les partenaires concernés. L'ouverture sur l'extérieur, la mobilisation des ressources internes et le dynamisme de l'équipe sont à valoriser. Des axes d'amélioration sont identifiés, notamment autour de l'évaluation des besoins, de la prévention santé et de la communication accessible.

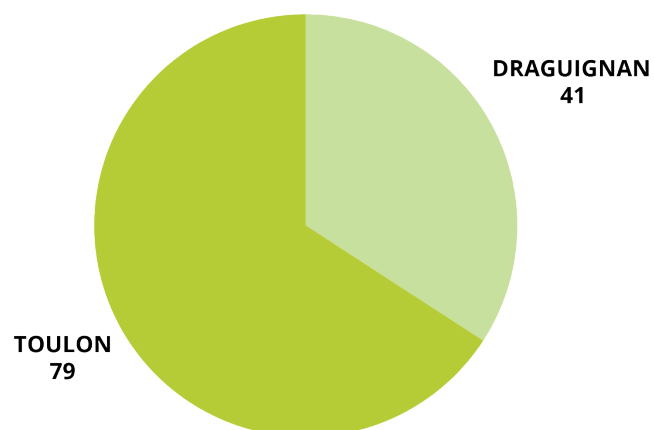
 La mise en place d'**actions collectives** autour de la question du budget. La gestion du budget, notamment en lien avec le logement, peut être abordée efficacement dans un cadre collectif favorisant l'autonomie des personnes grâce à la complémentarité entre accompagnement individuel et dynamique de groupe. Cette approche permet une optimisation des ressources, rendant l'action sociale plus efficiente et adaptée à la diversité des besoins. Les ateliers collectifs offrent un espace d'expérimentation concrète, où les participants peuvent tester des compétences pratiques et bénéficier de retours immédiats. Enfin, ces temps partagés contribuent à rompre l'isolement, renforcer la confiance en soi et développer les compétences sociales, essentielles à une inclusion durable permettant l'entraide et le partage d'expérience.

Répartition géographique des mesures par ville

La répartition des mesures AGBF dans le Var montre toujours une concentration marquée dans les pôles urbains comme Toulon/La Seyne-sur-Mer, Brignoles, Draguignan, Fréjus, en lien avec une densité de population et des besoins sociaux plus importants. À l'inverse, les zones rurales du nord et de l'arrière-pays restent peu concernées.

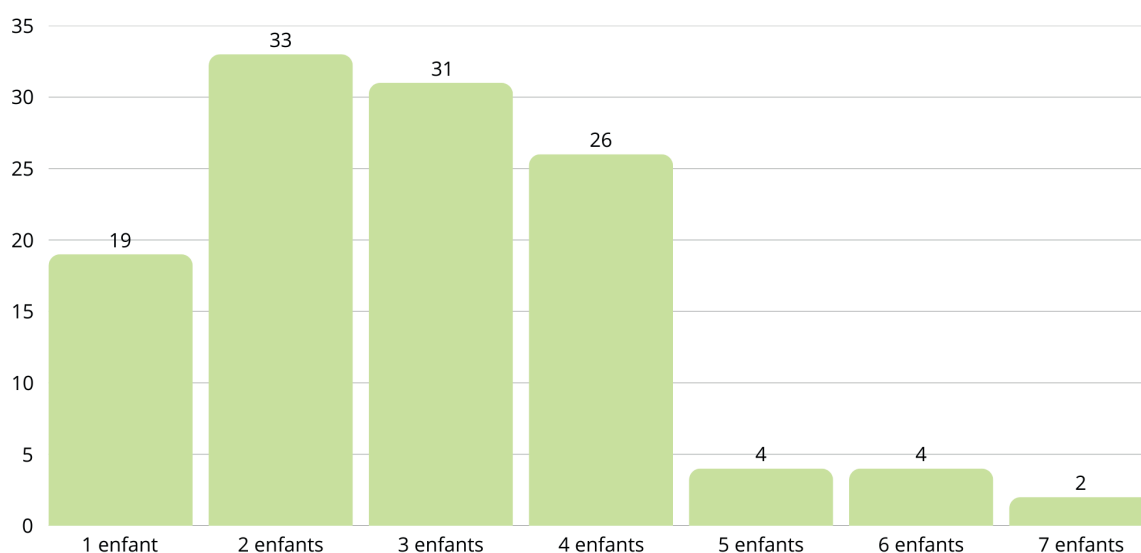


Répartition des mesures par juridiction

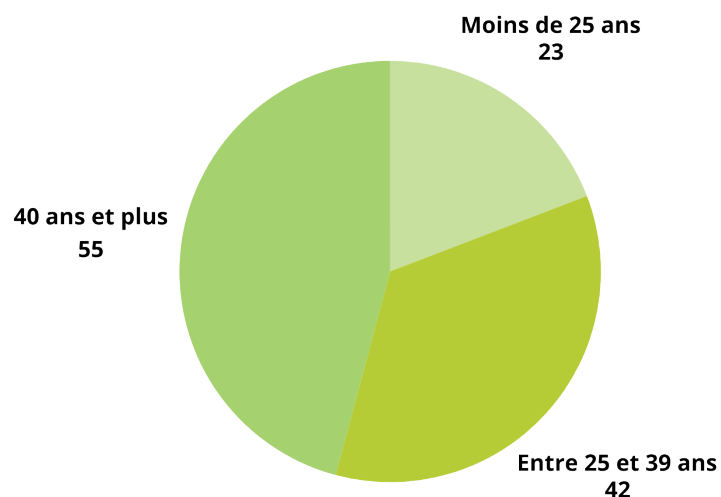


La répartition par juridiction est relativement stable par rapport à l'année dernière mais on note une augmentation plus marquée des désignations de la part du Tribunal de Draguignan.

Répartition des familles par nombre d'enfants en 2024

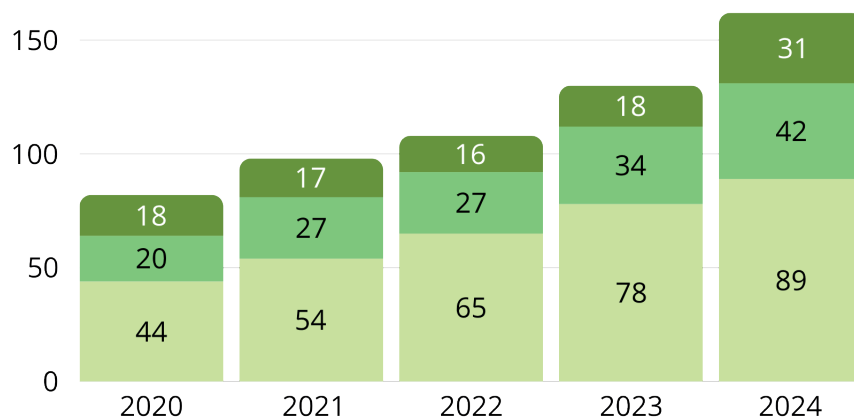


Répartition par tranche d'âge des bénéficiaires



La tranche d'âge la plus représentée est celle des personnes de 40 ans et plus. L'âge moyen est de 39 ans.

Évolution de l'activité depuis 2020



LE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL

La procédure de rétablissement personnel est une mesure destinée aux personnes surendettées qui se trouvent dans une situation financière irrémédiablement compromise, c'est-à-dire sans aucune capacité de remboursement, même partielle.

Mise en place par la commission de surendettement, cette procédure permet, avec ou sans liquidation judiciaire (selon l'existence ou non de biens saisissables), l'effacement total des dettes non professionnelles.

L'UDAF du Var est inscrite sur la liste des mandataires judiciaires depuis 2004. Le pôle juridique intervient selon les désignations du Juge d'Instance :

- Soit pour dresser un bilan de la situation économique et sociale du débiteur
- Soit pour procéder à la liquidation judiciaire du patrimoine

Le service a géré 23 dossiers sur l'année et en a clôturé 5. Dans le prolongement des années précédentes, la baisse de l'activité est confirmée en 2024 (-4) mais il est à noter que nous avons été désignés dans 1 nouvelle procédure.



Être accompagné

Protection des
majeurs :
PJM - MASP

Accompagnement
des vulnérabilités

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ (MASP)

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) est un dispositif départemental conçu pour protéger les personnes majeures vulnérables confrontées à des difficultés financières mettant en péril leur santé, leur sécurité ou leur logement. Structurée en trois niveaux d'intervention (MASP 1, 2 et 3), elle privilégie une approche sociale graduée avant d'envisager des mesures contraignantes.

Contexte des MASP au sein de l'UDAF du Var

Le pôle éducatif de l'UDAF du Var gère les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé de types 2 et 3 avec perception des ressources. Le service agit par délégation du Département dans le cadre d'un marché public conclu en 2021 pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

L'UDAF avait été attributaire du marché depuis 2009 ; en 2012, un autre opérateur avait été choisi, puis l'UDAF a été retenue à nouveau depuis 2013. Le dernier marché a été attribué le 01/01/2022 pour une durée d'un an et a été renouvelé 3 fois.

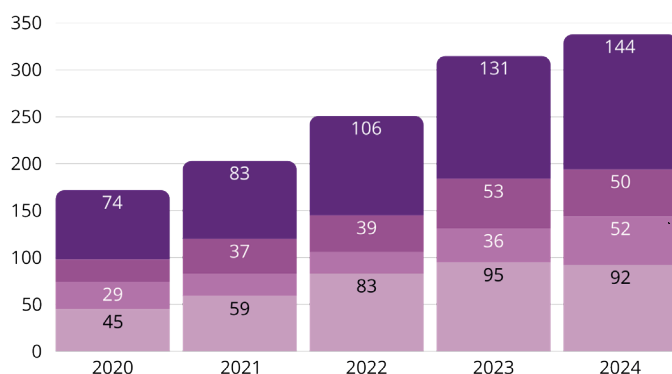
144 MESURES GÉRÉES
SUR L'ANNÉE (+13)



92 MESURES EN
COURS AU
31.12.2024

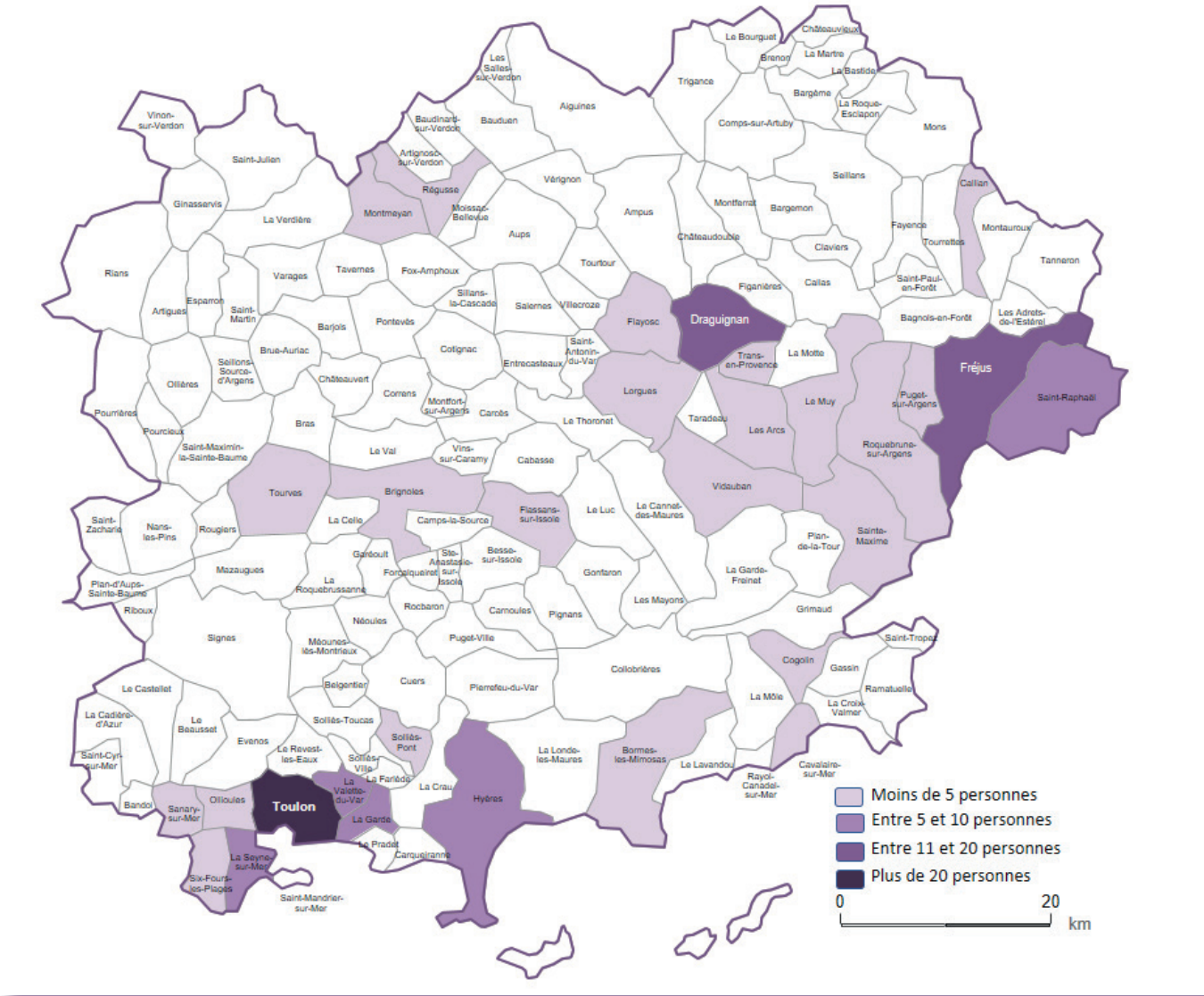
50 NOUVELLES MESURES EN
2024 (+14)

Évolution de l'activité depuis 2020

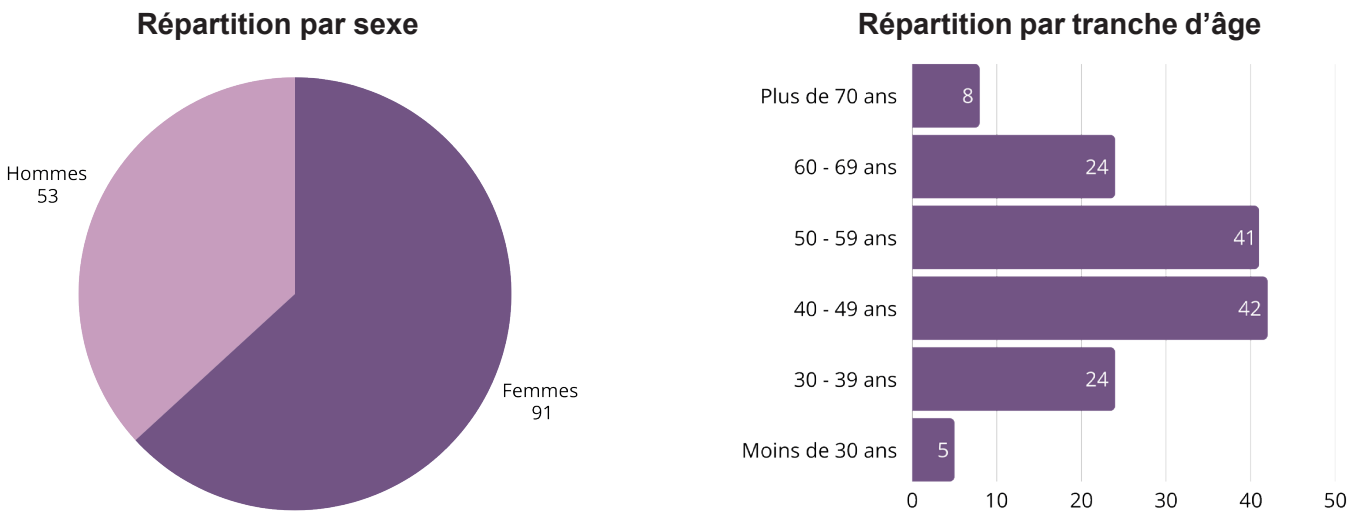


● Mesures en cours au 31/12/2024 ● Nombre de fermetures
● Nombre d'ouvertures ● Mesures gérées sur l'année

Répartition géographique des mesures

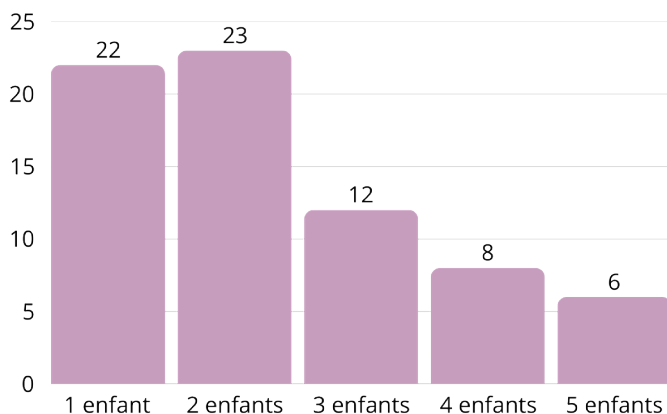


Caractéristiques du public



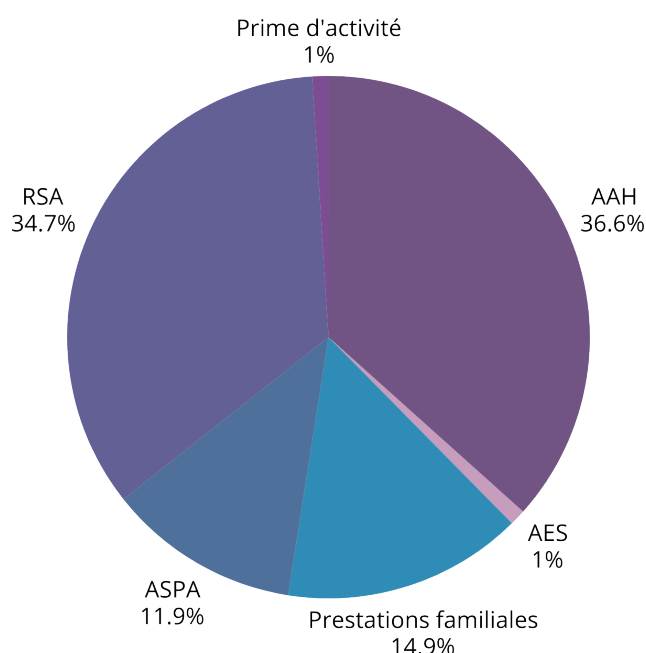
L'âge moyen des personnes accompagnées est de 49 ans.
La tranche la plus représentative est celle des 40 - 59 ans.

Répartition des familles par nombre d'enfants

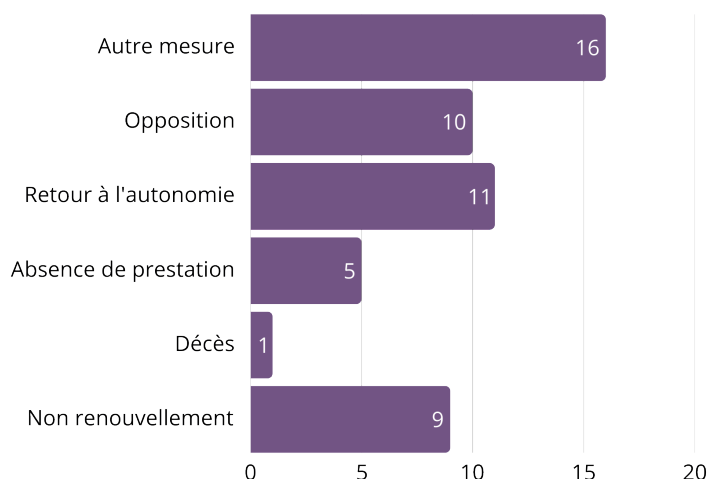


Si la majorité des familles ont 1 à 2 enfants par famille, il est à noter toutefois que 36 % des familles ont 3 enfants et plus.

Prestations gérées



Fin de la mesure



Pour l'année 2024, 16 personnes bénéficiaires de la MASP ont eu une mesure de protection :

- 11 MAJ
- 1 Sauvegarde de justice
- 4 Curatelles renforcées

Le retour à l'autonomie, pour 11 personnes représente une évolution positive, témoignant de l'efficacité de la mesure pour une partie des bénéficiaires.

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS (PJM)

Le service Mandataire Judiciaire à la Protection Juridique des Majeurs
en quelques chiffres

2 122

PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE



1 902

MESURES EN COURS
AU 31.12.2024

258 NOUVELLES DESIGNATIONS
(-29 PAR RAPPORT À 2023)

220 FERMETURES DE MESURES
(-21 PAR RAPPORT À 2023)

50 313

FACTURES RÉGLÉES



POUR UN MONTANT DE

+ 22 millions d'euros

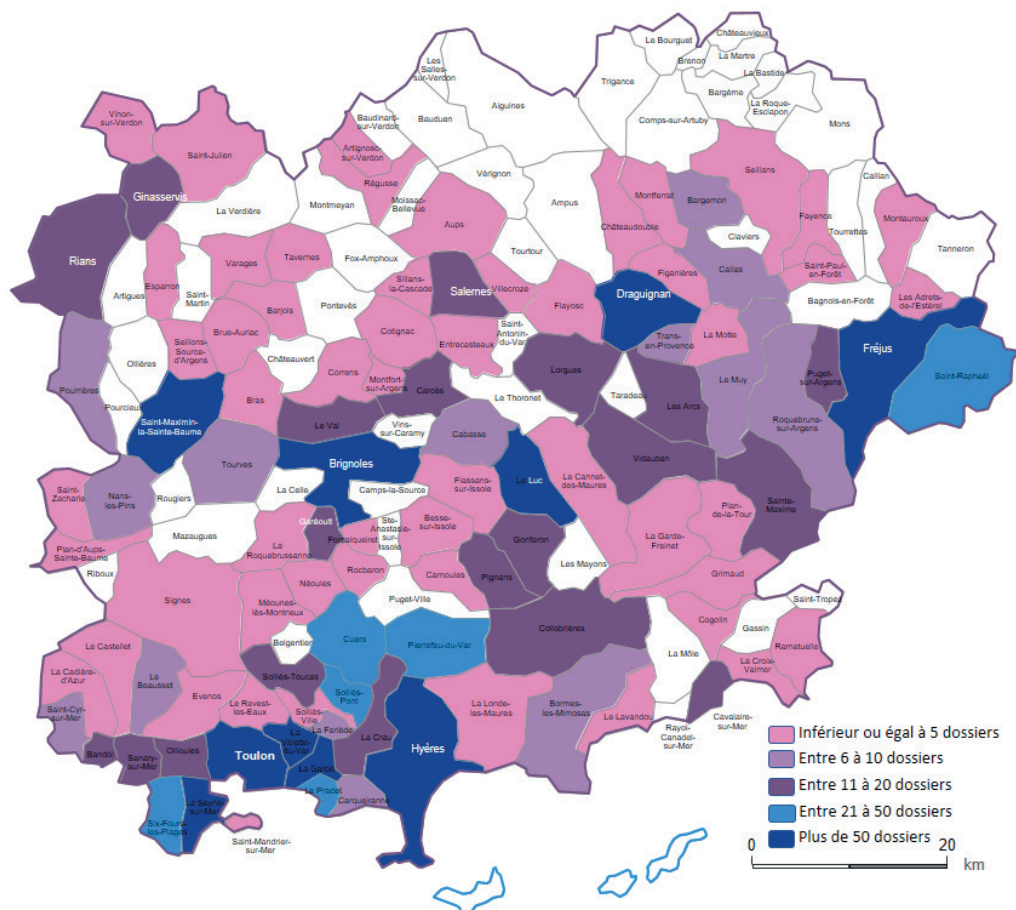
+ 36 millions

DE FLUX FINANCIERS SORTANTS

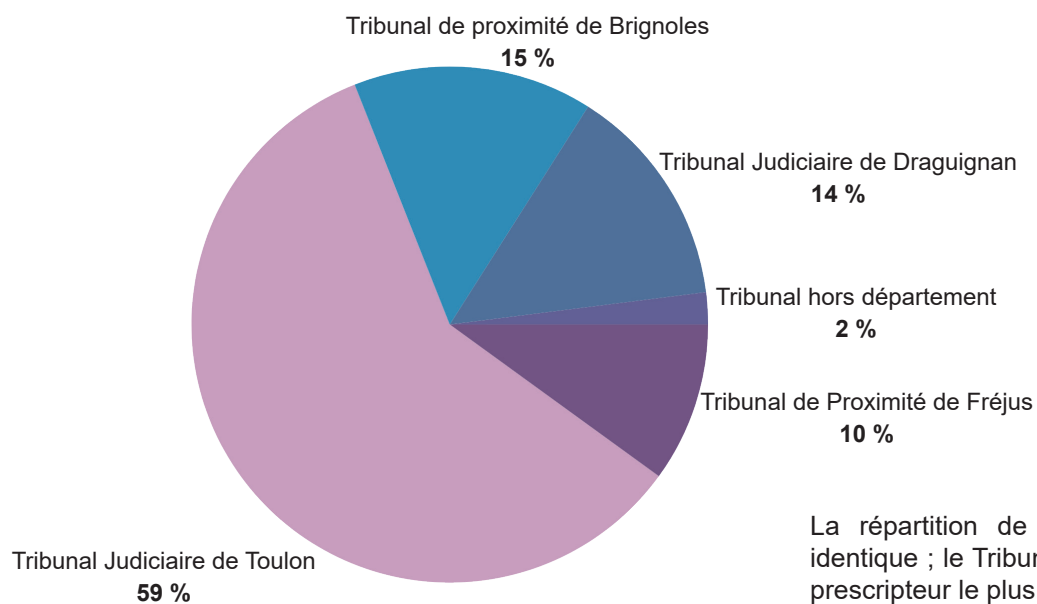
1 926

COMPTES RENDUS ANNUELS
DE GESTION

Répartition géographique

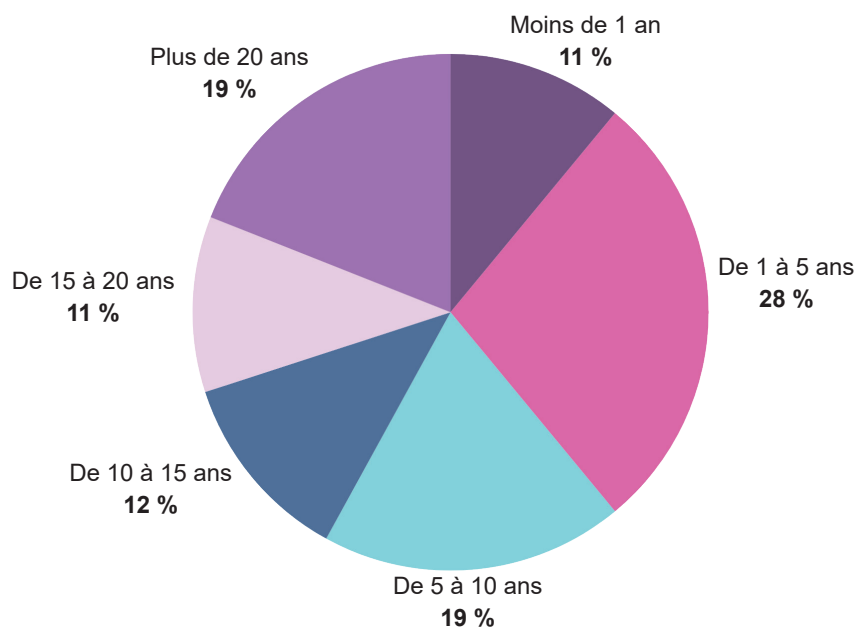


Répartition par juridiction



La répartition de l'activité par juridiction reste identique ; le Tribunal Judiciaire de Toulon reste le prescripteur le plus important.

Ancienneté des mesures au 31/12/2024

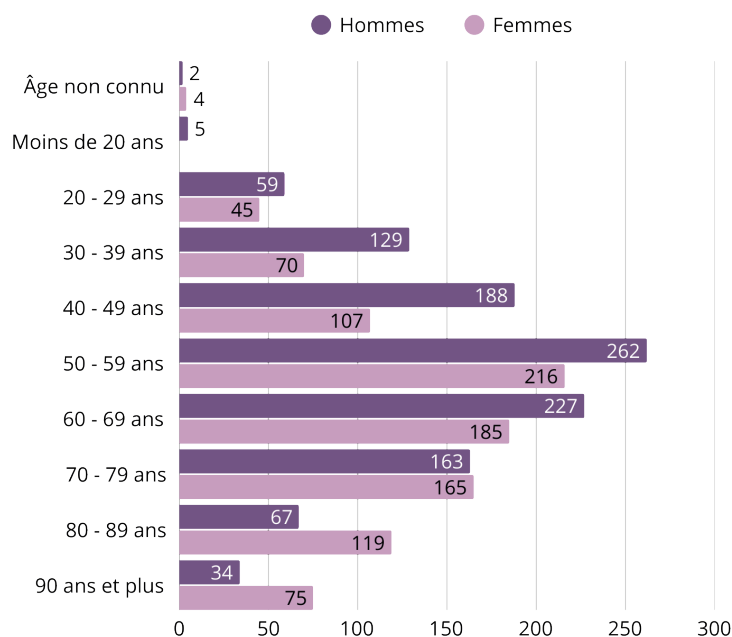


Répartition des dépenses effectuées en 2024

Le service a procédé au paiement de 50 313 factures soit une moyenne de 190 factures par jour ouvré, pour un montant total de 36 275 793 € soit une augmentation de 3 141 321 € par rapport à 2023 dont :

- **7 679 950 €** de versements effectués sur le compte personnel des personnes protégées ;
- **5 273 195 €** de frais d'hébergement ;
- **3 349 473 €** de loyers et charges locatives ;
- **3 239 988 €** de reversements à l'aide sociale ;
- **3 120 080 €** de dépenses du quotidien ;
- **1 178 469 €** de frais d'aide à domicile ;

Présentation du public accompagné



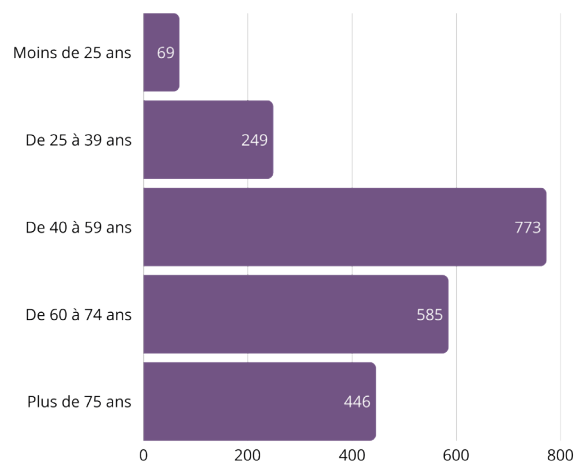
Le service a accompagné

986 femmes

et

1 136 hommes

Répartition des majeurs par tranche d'âge au 31/12/2024



La répartition des personnes protégées par âge est stable, la tranche la plus représentée reste celle des 40 - 59 ans. L'âge moyen est de 59 ans (+ 2 ans par rapport à l'année dernière). Le plus jeune a 18 ans et le plus âgé 102 ans.

Répartition par mode de résidence

La répartition par mode de résidence est stable :

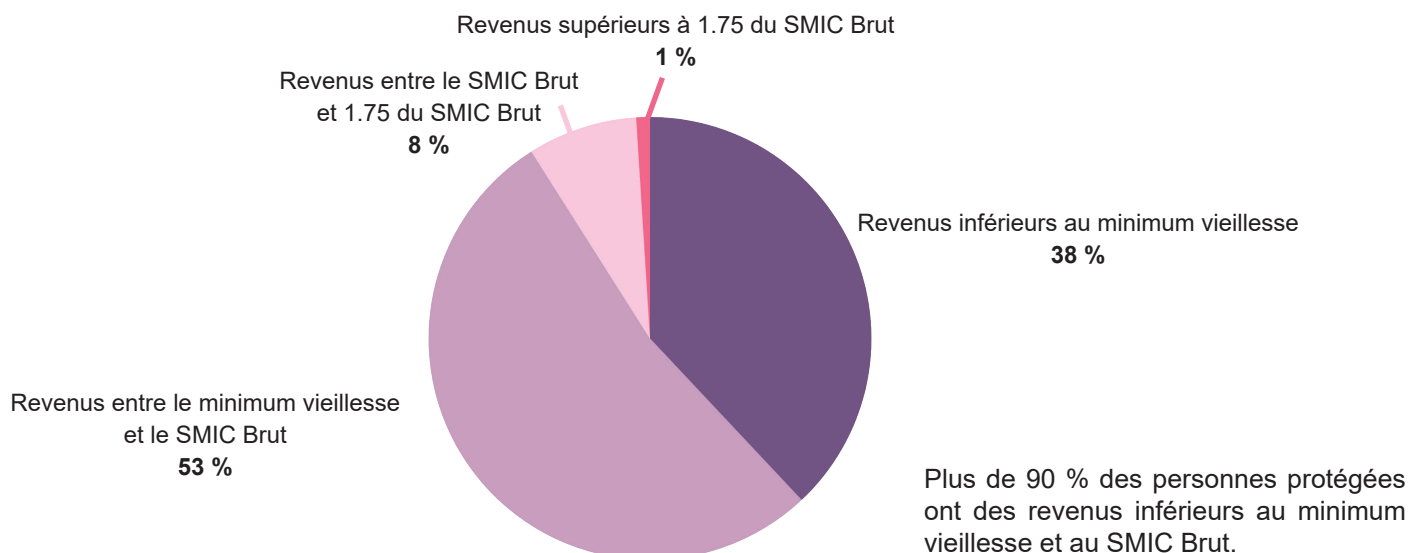
66 % DES PERSONNES SUIVIES VIVENT A DOMICILE

34 % SONT HÉBERGÉES EN ÉTABLISSEMENT



56 % DES PERSONNES HÉBERGÉES EN ÉTABLISSEMENT SONT ACCUEILLIES EN EHPAD

Répartition par tranche de revenus



FOCUS : Nouvelles mesures confiées à un délégué sur l'année 2024

7 DÉSIGNATIONS
5 FEMMES **2** HOMMES

Le + jeune **27** ans

Le + âgé **93** ans

60 ans
 Âge moyen

4 Personnes vivent en logement autonome

1 Personne en IML

1 Personne en EHPAD

1 Personne hébergée chez un membre de sa famille

Facteurs de complexité récurrents :

- Isolement social et géographique dans tous les cas.
- Relations conflictuelles avec la famille ou entourage maltraitant.
- Agressivité envers les professionnels de l'UDAF dans 6 cas sur 7.
- Problèmes de logement (insalubrité, squatt, sur-occupation, conflits avec le voisinage).
- Rupture de soins et perte d'autonomie dans presque tous les cas.
- Forte instabilité budgétaire : endettement, spoliation...
- Ouvertures retardées ou compliquées (hospitalisation, erreurs administratives, refus de contact).

Enjeux pour le service PJM :

- Temps d'ouverture très consommateur pour sécuriser les situations.
- Risque de désengagement des partenaires face à l'instabilité des bénéficiaires.
- Difficulté à instaurer une relation de confiance dans les contextes hostiles.

L'EXERCICE DE MANDATS DE PROTECTION À L'UDAF : LA FORCE DE L'ÉQUIPE



La comptabilité

Au sein de l'UDAF 83, l'unité comptable exerce les missions suivantes :

- Comptabilité des services de tutelles (usagers),
- Gestion des patrimoines,
- Comptabilité et gestion de l'Institution.

L'équipe est composée de 7 comptables. Depuis janvier 2024, le service comptable est rattaché à la directrice adjointe de l'UDAF.

Le pôle juridique et patrimonial

La gestion patrimoniale et juridique est assurée par le pôle juridique, immobilier et financier de l'UDAF qui prend en charge les opérations suivantes au profit des majeurs protégés.

ANNÉE	Procédures judiciaires	Dossiers de successions	Placements financiers	Ventes immobilières	TOTAL Gestion juridique et patrimoniale	Evolution N/N-1	Evolution 2020-2024
2020	253	236	58	57	604	+ 6,7%	
2021	265	252	53	60	630	+ 4,3%	
2022	250	270	42	60	622	- 1,3%	
2023	247	340	58	60	705	+ 13,3%	
2024	252	363	54	71	740	+4,96	+22,5%

SUCCESSIONS

363 dossiers de succession au profit des majeurs protégés ont été gérés par le pôle (+ 23) dont 73 ouvertures de dossiers et 43 successions ont été liquidées.

PLACEMENTS FINANCIERS

31 études de placements étaient en cours au 31.12.2024 (21 dossiers ouverts et 19 placements réalisés). Ces études de placements financiers, réalisées le plus souvent à la suite d'une succession ou d'une vente immobilière, s'inscrivent dans le cadre du projet individualisé de chaque personne protégée, afin de soutenir au mieux son projet de vie tout en veillant à la préservation de ses intérêts patrimoniaux. Plusieurs organismes sont systématiquement consultés pour comparer les propositions et retenir les solutions les plus adaptées à l'intérêt de la personne.

REQUÊTES HORS PLACEMENTS ET SUCCESSIONS

- Retour de fonds sur placements,
- Clôtures de comptes et livrets en curatelle dans le cadre des placements,
- Ouverture de livrets en curatelle et en tutelle (quand le majeur en possède déjà un en curatelle et systématiquement en tutelle),
- Placements sur livrets épargne en tutelle.

VENTES ET ACHATS DE BIENS IMMOBILIERS

71 projets de ventes étaient en cours au 31.12.2024,

- 13 ventes ont été réalisées sur l'année,
- Aucun achat.



Les tâches générales

L'équipe d'Accueil - GED est en charge, d'une part, des missions traditionnelles d'accueil et de gestion du courrier : accueil physique et téléphonique, affranchissement, tri et identification du courrier entrant, classement, ainsi que la liaison du courrier entre le siège et l'antenne de Draguignan.

D'autre part, elle assure la Gestion Électronique des Documents (GED), en procédant à la numérisation et au traitement des courriers et factures concernant les personnes protégées.

L'équipe est composée de quatre agents, représentant un total de 3,6 équivalents temps plein (ETP).

L'informatique

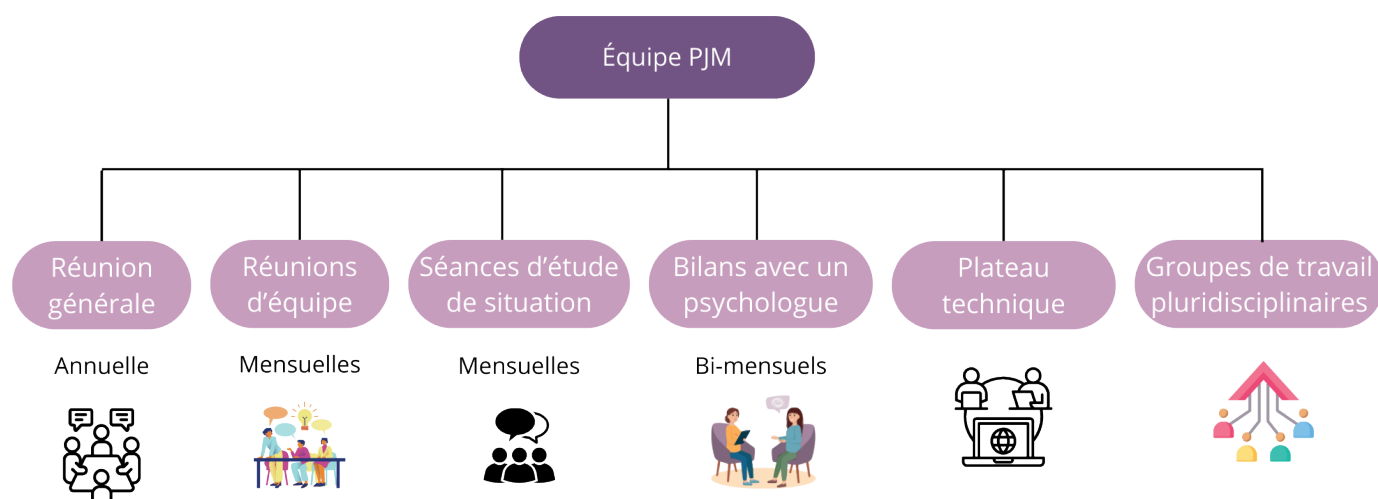
Le service informatique offre une assistance personnalisée aux personnels et garantit la sécurité des systèmes d'information de l'UDAF du Var.

Les missions principales sont :

- Administrer et exploiter les serveurs administratifs et communs, et gérer le réseau informatique,
- Inventorier et assurer la maintenance du parc informatique, planifier les interventions d'installation, de configuration et de dépannage de matériels,
- Administrer le site Internet institutionnel et l'Intranet,
- Mettre en place une politique de sauvegarde et d'archivage des données,
- Maintenir et faire évoluer les systèmes d'information,
- Conseiller et informer les utilisateurs dans tout ce qui touche à l'informatique et la téléphonie au sens large.

Par ailleurs, le service informatique développe de nombreux tableaux de bord et outils à partir du logiciel métier, travaille en relation avec l'encadrement sur des outils de pilotage, et à l'optimisation de l'utilisation des différents logiciels.

LES ESPACES DE RENCONTRE ET DE RÉGULATION FAVORISANT LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT



Le groupe d'expression des personnes accompagnées



En 2024, deux groupes de parole se sont tenus à La Garde, réunissant des personnes accompagnées et des professionnels. Les échanges ont porté sur la mise à jour du règlement de fonctionnement avec une attention à l'accessibilité (langage, pictogrammes), la participation à l'évaluation du service en mai, à laquelle plusieurs usagers se sont portés volontaires, et la volonté d'ouvrir le groupe à de nouveaux membres.

En décembre, un retour sur l'évaluation a mis en lumière la qualité de l'accompagnement mais aussi des axes d'amélioration, notamment en matière de communication et de traitement des plaintes. Le groupe a également contribué à la révision du projet de service et à l'élaboration d'un support budgétaire en FALC. Plusieurs personnes du groupe se sont proposées pour participer à l'actualisation du projet de service début 2025.

Des temps conviviaux ont été envisagés pour renforcer la dynamique collective.

L'évaluation

Dans le cadre de l'obligation légale d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les services de Protection Juridique des Majeurs (PJM) et de Délégués aux Prestations Familiales (DPF) de l'UDAF du Var ont fait l'objet d'une évaluation en mai 2024.

Cette évaluation, conduite par le cabinet ELSE Consultant dans une dynamique inter-UDAF (PACA-Corse), a été préparée en amont par un travail de sensibilisation des équipes, une auto-évaluation participative impliquant notamment le groupe d'expression des personnes accompagnées, ainsi que des audits internes ciblés sur les critères impératifs. Deux évaluateurs externes sont intervenus sur site selon un référentiel structuré autour de 139 critères standards et 18 critères impératifs. Le déroulement de l'évaluation s'est articulé sur trois journées d'entretien et d'observation avec l'ensemble des acteurs concernés (professionnels, personnes accompagnées, familles), incluant une restitution collective à l'issue de la visite.

L'évaluation a mis en évidence des points forts, notamment un environnement de travail bienveillant, la valorisation du groupe d'expression des personnes accompagnées et la qualité du travail partenarial. Elle a également permis d'identifier des axes d'amélioration tels que l'outillage de l'évaluation des besoins, la communication autour de la prévention et l'accessibilité de l'information. Un plan d'actions et un comité de suivi qualité vont être mis en place en lien avec l'actualisation du projet de service début 2025 pour assurer la mise en œuvre des recommandations et inscrire la démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

La gestion des plaintes et réclamations

En 2024, le service a recensé 84 plaintes et réclamations. Les plaintes émanent aussi bien des majeurs protégés eux-mêmes que de leur famille, des partenaires (propriétaires, bailleurs) ou de tiers (voisins, mairies, avocats). La majorité des dossiers ayant fait l'objet de réclamations a été transmise au Tribunal Judiciaire pour suite ou observations. Plusieurs plaintes sont liées à des situations complexes nécessitant une intervention judiciaire.

Elles se répartissent principalement autour des motifs suivants :

- Changement ou contestation du mandataire : (34) (demandes de changement de mandataire, contestation de gestion, demande de transfert de dossier),
- Gestion administrative et financière : (22) (difficultés de paiement de factures, retard de versements, gestion du patrimoine, suivi budgétaire),
- Relations et communication : (10) (plaintes pour non-réponse, difficulté de contact, manque d'information),
- Demandes relatives à la mesure de protection : (8) (demandes d'allègement de mesures, contestations de jugements, demandes de mainlevée),
- Problèmes d'environnement ou de voisinage : (7) (plaintes de voisins, syndicats, ou environnement),
- Succession et patrimoine : (3) (contentieux familiaux autour des successions).

Les signalements d'événements indésirables

La procédure de signalement et de gestion des événements indésirables a été actualisée en 2024.

Dans le cadre des EIG (événements indésirables graves), nous avons signalé 6 événements en 2024 :

- Fait de violence conjugale,
- 2 faits d'agression sexuelle sur une personne accompagnée par notre service,
- Détérioration des locaux du siège de l'UDAF par une personne accompagnée,
- 1 tentative de violence à l'égard d'un délégué,
- Décès d'un salarié.

LE PARTENARIAT, LEVIER ESSENTIEL AU SERVICE DE TOUS NOS ACCOMPAGNEMENTS

Les services de l'UDAF poursuivent leur engagement dans une dynamique de partenariat et de travail en réseau, afin de mieux coordonner les interventions des différents acteurs auprès des personnes accompagnées, de favoriser les échanges et de promouvoir la connaissance des mesures de protection ainsi que les droits des majeurs protégés.

Le service participe aux travaux du schéma régional MJPM et DPF :

- Groupe de travail sur les partenariats dont les travaux ont abouti en 2024 à la diffusion d'un guide « Partenariat et protection juridique » à usage des professionnels de la région PACA,
- Groupe de travail n° 10 qui a travaillé à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques sur la continuité de la qualité de l'accompagnement tuteurale en cours de diffusion,
- Groupe de travail DPF,
- Groupe de travail sur la formation continue.

Les services accordent une attention particulière à la participation et à l'initiative de rencontres partenariales. À titre d'exemples, nous contribuons aux travaux du DAC, notamment par la réalisation de capsules vidéo destinées à présenter les différentes mesures de protection. Nous avons également pris part au CNR Santé, aux réflexions menées dans le cadre du Plan Territorial en Santé Mentale, ainsi qu'aux rencontres de l'ASIP sur le territoire Var Estérel. Par ailleurs, nous sommes régulièrement conviés aux réunions de la CCAPEX. En 2024, plusieurs échanges ont eu lieu avec différents partenaires, tels que le SIAO, les Compagnons Bâisseurs, les associations OVA et En Chemin, ainsi que le service d'accueil familial du Département.

Nous sommes également intervenus auprès de différentes structures pour organiser des informations sur les mesures de protection auprès des professionnels (CHRS, foyers, bailleurs sociaux...).

De la même manière, les services collaborent et échangent régulièrement avec les autres services mandataires du département, ainsi qu'avec les UDAF aux niveaux régional et national.





LE CONSEILLER NUMÉRIQUE



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
**France
services**

L'UDAF s'est engagée dans un dispositif d'accompagnement au numérique auprès de tous les publics et notamment les plus vulnérables. Il vient compléter le maillage territorial déjà existant, aux côtés des maisons France Services et autres dispositifs associés à l'inclusion numérique.

Depuis 2022, avec le soutien de l'Etat et depuis 2024 avec la CAF, l'UDAF anime des ateliers individuels et collectifs dans le cadre du conseil numérique. Notre conseiller numérique se déplace sur différents lieux de permanence afin de répondre au mieux aux besoins des publics.

Des permanences ont été mises en place et bien repérées :



Besoin d'être accompagné dans le numérique ?

- Découvrir l'ordinateur, le smartphone, la tablette** et développer mes compétences numériques.
- Utiliser internet au quotidien :** e-mails, recherches, démarches en ligne ou inscriptions, réseaux sociaux et messageries, achats et ventes en ligne, stockage des données personnelles...
- Sécuriser mes données** et connaître les arnaques les plus fréquentes (internet, mails, sms).

Le Conseiller numérique France Services se tient à votre disposition gratuitement

- **Rendez-vous personnalisés réguliers**
- **Ateliers d'apprentissage** en petits groupes
- **Permanences** sur rendez-vous uniquement

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Véronique Marchi
06 60 84 11 81
v.marchi@udaf83.fr

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services - www.conseiller-numerique.gouv.fr

Financé par 



Permanences sur rendez-vous

- Maison des séniors et des familles - La Garde**
8 rue Jean-Baptiste Lavène, 83130 LA GARDE.
Tous les lundis, de 9h à 12h.
- Association Familiale Toulonnaise**
20 Place Jean Fiegenschuh, 83100 TOULON.
Tous les mardis, de 9h à 11h.
- Cité des Talents - La Seyne-sur-Mer**
Foyer Traversa, Rue Jean Ferrat, 83500 LA SEYNE-SUR-MER.
Tous les mardis, de 13h30 à 16h.
- Foyer des anciens - La Crau**
Place Félix Reynaud- 83260 La Crau
Tous les premiers mercredis du mois
- Centre Social et Culturel AMI - La Seyne-sur-Mer**
8 rue Carvin, 83500 LA SEYNE-SUR-MER.
Tous les vendredis, de 9h à 12h.
Prise de rendez-vous par le centre social au 04 83 57 03 99.
- UDAF - Acticlub - La Garde**
1576 Chemin de la Planquette, 83130 LA GARDE.
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Véronique MARCHI
06 60 84 11 81
v.marchi@udaf83.fr

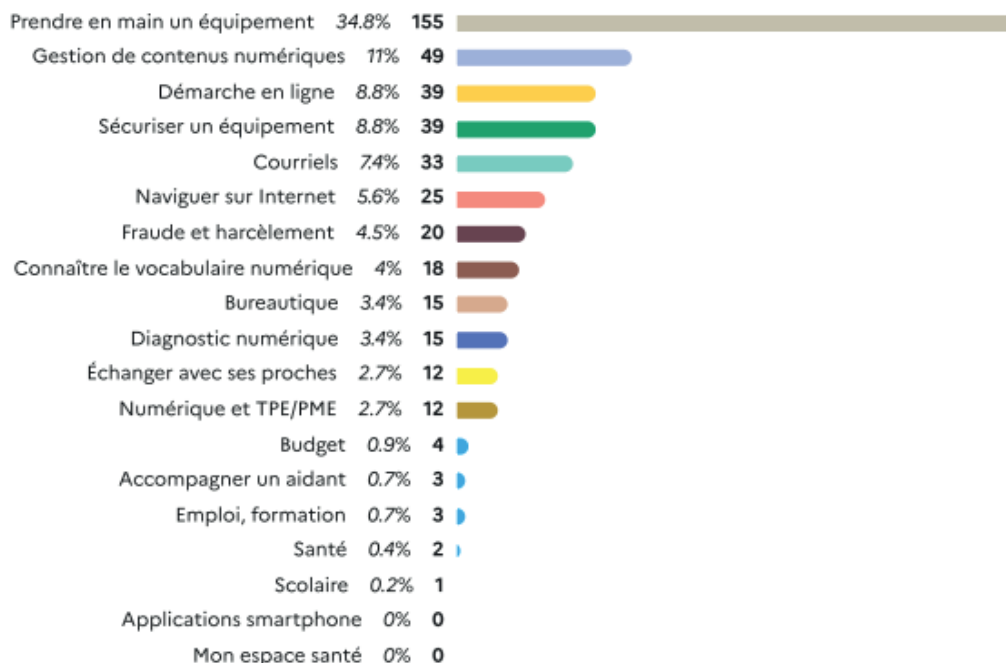
Pour en savoir plus, contactez la conseillère numérique.

87 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

10 ATELIERS COLLECTIFS DONT LES THÈMES ÉTAIENT : CYBERSÉCURITÉ, DÉCOUVERTE DU PC, COMMUNIQUER ET ÉCHANGER SUR INTERNET, WINDOWS, ACCÈS AUX DROITS/ DÉMARCHES EN LIGNE



308 ATELIERS INDIVIDUELS :



En 2024, l'UDAF a développé, grâce au soutien financier de la CAF du Var deux nouvelles actions :

1/ La parentalité numérique :

Dans le cadre de notre label, " P@rents, parlons numérique ", notre conseiller numérique a animé plusieurs actions de 2 séances : " Mon enfant et les écrans " et " Les réseaux sociaux ".

Ces ateliers collectifs sont à destination des parents.

- Centre Social et Culturel AMIQ à La Seyne-sur-Mer : 11 personnes présentes,
- L'association « Citez des talents » à La Seyne-sur-Mer : 7 personnes présentes,
- Maison des parents à La Garde : 2 personnes présentes,
- L'association « Les Chapïs-Chapôs » au Beausset : 12 personnes.

2/ Parcours numérique :

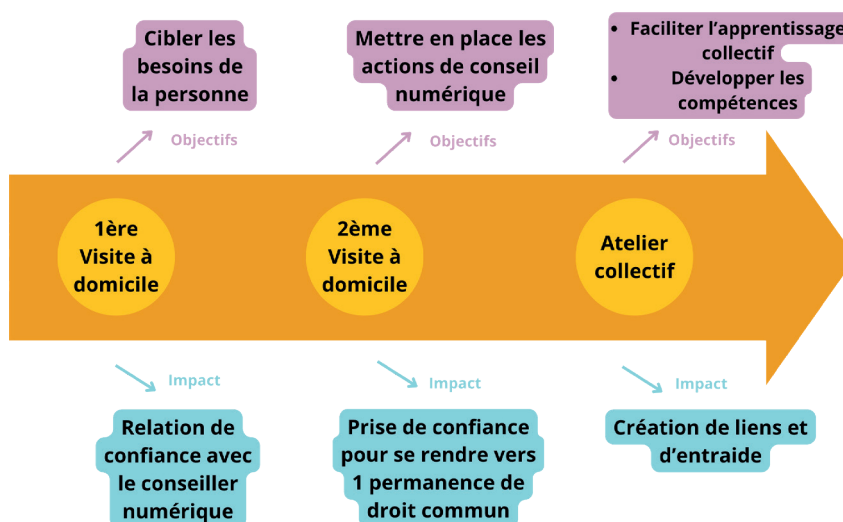
Certaines personnes ne peuvent pas faire ces démarches que ce soit en raison de leur secteur géographique (zone carencée), de leurs difficultés à se mobiliser, de leur fragilité, de leur compétence ou de leur mobilité (handicap).

C'est pourquoi, il nous paraît indispensable de développer « l'aller vers » en proposant un accompagnement individualisé en fonction des capacités de chaque personne. L'objectif étant de les amener vers les structures existantes après « la formation » avec notre conseiller numérique (Maison France Services, collectivités, ...) en fonction du maillage territorial concerné.

Les travailleurs sociaux de l'UDAF du Var font le constat des difficultés à travailler l'autonomie dans l'accès aux droits au regard de ces freins liés au numérique. L'accompagnement social s'en trouve fortement impacté puisque ce travail avec les bénéficiaires a des conséquences sur les autres problématiques sociales.

L'UDAF a donc expérimenté une nouvelle action "le parcours numérique", stage individuel de 3 séances. Ces stages sont proposés aux bénéficiaires de notre service "pôle éducatif" sur tout le département.

Le parcours numérique est organisé de la manière suivante :



Sur l'année 2024, 5 personnes ont bénéficié de cette action. Les personnes résident sur les communes de Toulon et Hyères.

Le conseiller numérique a mis en place plusieurs actions auprès des bénéficiaires dont les besoins avaient été repérés avec le travailleur social :

- Prendre en main l'outil numérique,
- Accès aux droits sociaux dont France connect,
- Savoir utiliser une boîte mail,
- Prévention en sécurité numérique.

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Le secrétariat de la Médaille est effectué par le Secrétariat général de l'Institution qui réceptionne et vérifie les dossiers de candidature.

Le secrétariat accuse réception des dossiers, et contacte les candidats si des éléments sont manquants.

Les éléments du dossier sont transmis au représentant de l'UDAF qui effectue les enquêtes au domicile du candidat. Une réunion de la Commission de la Médaille est ensuite organisée, qui décidera de la validation des demandes. Les dossiers sont ensuite transmis à Monsieur le Préfet du département qui a le pouvoir de conférer la médaille. Dès que l'arrêté nous est communiqué, les diplômes lui sont soumis pour signature.

En 2024, nous avons noté une augmentation du nombre de candidatures avec 6 dossiers dont 4 pour des mères de familles et 2 pour des pères dont un a été refusé par le Préfet.

Les distinctions, diplôme et médaille, sont remises au cours d'une cérémonie organisée par la Mairie de la commune où réside le candidat.



Dépendance
Santé
Handicap

Information et
Soutien aux
Tuteurs Familiaux

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX (ISTF)

Mis en place par un collectif départemental porté par l'UDAF et composé de l'ensemble des services mandataires et de la Fédération des Mandataires Individuels, ce dispositif propose des permanences gratuites pour répondre aux questions des aidants familiaux sur les modalités de mise en place d'une mesure de protection et la gestion administrative et juridique d'une mesure de protection : comptes de gestion, ordonnances, droits et obligations, démarches bancaires ou d'aide sociale, etc.

DURANT L'ANNÉE 2024, LE COLLECTIF ISTF A TENU DES PERMANENCES

224 APPELS TÉPHONIQUES REÇUS



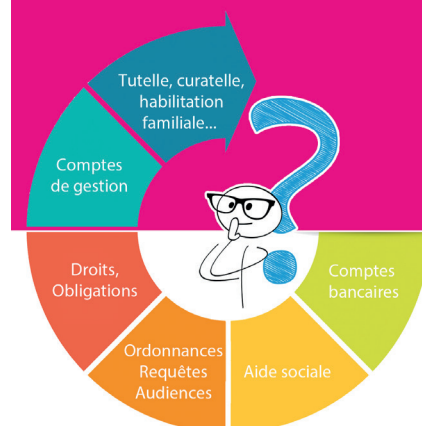
93 VISITES

12 ATELIERS COLLECTIFS
ORGANISÉS AUPRÈS DE
DIFFÉRENTES STRUCTURES :
FOYERS, EHPAD, ESAT, CCAS...

Perspectives à venir

Dans une dynamique d'amélioration continue, les perspectives de renforcement des ateliers collectifs d'information et de soutien aux tuteurs familiaux illustrent notre volonté de développer des actions collectives toujours plus accessibles, solidaires et valorisantes pour accompagner au mieux les familles.

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX



www.tuteursfamiliaux-paca.fr

Union Départementale des Associations Familiales du Var

Siège social

15 rue Chaptal, 83130 LA GARDE

Antennes

Acticlub
1 576 chemin de la Planquette
83130 LA GARDE

186 rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN

www.udaf83.fr



Pour retrouver toute l'actualité de l'Udaf, flasher :



Udaf
Var

UNIS POUR LES FAMILLES